L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 18 SEPTEMBRE 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HABBY.
N. 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 18 SEPTEMBRE.

LES MOHICANS DE PARIS.

Tous les abonnements nouveaux, faits dans le courant du présent mois, recevront gratuitement, et à titre de prime, les QUATRE PREMIERS VOLUMES des MOHICANS DE PARIS, déjà publiés.

NOUVEAUX DESORDRES.

Nous nous bâtions trop de nous féliciter de rétablissement de l'ordre à la Nouvelle-Orléans. La nuit de vendredi à samedi a été marquée par de nouveaux troubles: trois coups de feu ont été tirés sur un balcon où se trouvaient un Allemand, sa femme, un ami de la maison (M. Adams) et la femme de ce dernier. Mme Adams a été atteinte de l'assassin se diriger vers la maison et craignant pour les jours de son mari, le repoussa vivement dans une pièce de l'intérieur; mais ce mouvement l'exposa elle-même au danger qui menaçait soit M. Adams, soit le maître de la maison, et elle reçut trois balles: une à la main, et deux à l'épaule. Un détachement de police passait au même moment: il ne put que passer! Heureusement que les patrouilles de citoyens organisées par le maire ne sont pas aussi indifférentes à la paix publique: elles ont arrêté l'assassin.

Après cet attentat, des bandes d'émeutiers parcourant tout à coup des quartiers que l'on croyait rendus à la tranquillité, saccagèrent plusieurs cafés et assaillirent deux ou trois individus à coups de couteau.

Il était temps d'adresser un appel aux citoyens eux-mêmes pour les engager à prendre en main la cause de l'ordre. Le maire a donc publié la proclamation suivante:

PROCLAMATION.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, 15 septembre 1854.

Un triste désappointement a succédé à la confiance et à l'espoir que nous avions hier que l'on s'était lait de ces dispositions insurrectionnelles, sanguinaires, auxquelles ont été exposés, depuis la nuit du 9 courant, les bonnêtes et paisibles habitants du Premier District. De nouvelles, d'atroces tentatives d'assassinat, qui, plus ou moins couronnées d'un triste succès, ayant, hier soir encore, déshonoré cette partie de la ville — en ma capacité officielle de Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, je crois, en conséquence, devoir lancer cette PROCLAMATION, invitant tous les bons citoyens à venir s'enrôler à mon bureau comme membres d'une police spéciale pour protéger la vie, les propriétés particulières, pour faire observer les lois violées et mises aux pieds par des troupes armées d'hommes méchants et pervers.

Je prie aussi très instamment les parens, les tuteurs et ceux qui ont sous leur contrôle des jeunes gens, d'user de leur influence auprès d'eux pour les faire rester chez eux après le coucher du soleil, afin que s'il devenait nécessaire de recourir à la force, aux dernières extrémités, pour rétablir la paix et le calme dans notre ville, les innocens ne soient pas confondus avec les coupables, et qu'ils ne souffrent pas avec eux.

Ceux qui tiennent des cafés ou des cabarets sont également requis de fermer leurs établissements à 8 heures P. M., afin que rien ne décide à sortir de chez eux les hommes méchans, car trop ils ont mal disposés qui voudraient profiter des troubles actuels pour satisfaire leurs mauvaises passions.

JOHN L. LEWIS, maire.

Nous regrettons que ces mesures de précaution n'aient pas été prises il y a une semaine. Les symptômes étaient assez graves pour autoriser le maire à employer dès le principe les plus énergiques moyens de répression. Nous engageons les bons citoyens des quatre districts à se présenter à la mairie pour être enrôlés dans les patrouilles qui viennent d'être organisées. Les mêmes personnes ne sauraient veiller toutes les nuits: il faut que les corps qui ont été de service dans la nuit de samedi et de dimanche soient relevés par de nouvelles rondes. Comme ces patrouilles sont nombreuses et qu'il s'agit de protéger efficacement tout le premier district, les citoyens en général doivent se faire un devoir d'offrir leurs services aux autorités. Les rondes ne seront continuées jusqu'à ce que la paix soit complètement rétablie et que les dernières traces de la déplorable effervescence qui règne à la Nouvelle-Orléans depuis huit jours aient disparu.

La présence des patrouilles civiques a maintenu la plus parfaite paix dans la nuit de samedi, au centre même des quartiers où l'émeute a commis les tristes exploits des jours précédents. Nous aimons à croire que cette active surveillance préviendra de nouveaux malheurs et mettra fin aux meurtres qui déshonorent notre ville. Il faut absolument arrêter l'effusion du sang et châtier les misérables qui d'un coup de poignard de l'assassin pour frapper dans l'ombre et exercer de criminelles vengeances. Quelle que soit l'origine du différend qui a pris de si déplorables proportions, il est certain qu'une bande de malfaiteurs a voulu profiter de l'animosité populaire pour accomplir ses coupables desseins. Nous espérons que les citoyens à qui est maintenant confié le repos de la ville, sévissent avec une inflexible vigueur envers tous les émeutiers irlandais ou américains. Il a été commis des deux côtés de déplorables excès. Nous ne pouvons pas être cependant que nous en sommes étonnés. Lorsque les passions populaires sont déchaînées, il est difficile d'assigner une limite à la fureur des partis qui se combattent. Ceux qui ont d'abord été attaqués, deviennent à leur tour les agresseurs et exercent de sanglantes représailles. Le blâme qu'a formulé avec tant d'énergie la conscience publique, s'adressait à tous les perturbateurs indistinctement, à tous ceux qui versaient inutilement le sang, qui saccageaient des maisons et traitaient sur de paisibles citoyens, et pourchassaient le poignard à la main des malheureux qui essayaient pas même de se défendre.

Que cette triste leçon ne soit point perdue pour la Nouvelle-Orléans et qu'elle apprenne aux citoyens à éviter avec soin toutes les causes de différend qui pourraient de nouveau compromettre la tranquillité et la bonne renommée de la ville.

....—On écrit de Londres au *Times* de New-York que M. Soulé a eu plusieurs entrevues avec Espartero, le chef du nouveau gouvernement espagnol. Celui-ci lui a donné l'assurance que le cabinet s'occuperait immédiatement des différends entre les deux pays, au fond desquels se trouve une question pécuniaire, et qu'il acheva de les résoudre à la satisfaction du gouvernement américain. Quant à ceux qui intéressent l'honneur et la dignité de la nation, les Etats-Unis, a ajouté Espartero, ont une excellente garantie de leur solution satisfaisante, puisque c'est justement pour venger l'honneur national que le peuple espagnol a renversé l'ancien ministère. Le général a déclaré de la manière la plus positive qu'il n'était pas dans les vues de l'Espagne d'*africaniser* Cuba. Il a fait comprendre, en même temps à M. Soulé, que le gouvernement ne consentirait pas aisément à vendre l'île aux Etats-Unis. Espartero est persuadé qu'en montrant plus de libéralité vis-à-vis les colons, ceux-ci se rattacheront à la métropole et, satisfaits des concessions qu'ils obtiendront, renonceront à leurs rêves d'indépendance.

HAVANE.

Il a été reçu à Charleston des nouvelles de la Havane jusqu'au 7 courant.

Le marquis de la Pezuela à qui le gouvernement espagnol a donné un successeur, a adressé aux gouverneurs et commandans du département occidental de l'île une circulaire relative aux réjouissances auxquelles il sera permis au peuple de se livrer, pour célébrer l'arrivée du nouveau capitaine-général. Cette circulaire a froissé beaucoup d'Espagnols. Elle semble en effet destinée à modérer l'élan de ceux qui sympathisent avec le nouveau pouvoir et qui seraient disposés à manifester leur joie du changement survenu en Espagne par des honneurs extraordinaires rendus au nouveau capitaine-général.

Le bruit ayant couru que la pension de trois millions de réaux n'avait pas été payée cette année à la reine Christine, conformément à la loi qui ordonne le prélèvement sur le trésor de Cuba, le trésorier du département de la Havane a publié une note déclarant que le montant de la pension avait été versé entre les mains de l'agent de la reine-mère.

TÉLÉGRAPHE—Galveston est maintenant relié à la Nouvelle-Orléans par le télégraphe, et la première dépêche du Texas a été transmise ici samedi. Elle nous a apporté une triste nouvelle: la fièvre jaune sévit à Galveston avec une rigueur croissante. Le nombre des décès a été de 30 dans les quarante-huit heures qui expiraient au moment de la transmission de la dépêche.

THÉATRE D'ORLÉANS—Nous apprenons avec plaisir que M. Davis a fait une précieuse acquisition. Il a engagé MME CAMBIE comme forte chanteuse de grand opéra. Mme Cambié est, dit-on, une artiste d'un remarquable talent.

Les sujets de la nouvelle troupe ont dû s'embarquer au Hâvre le 14 de ce mois. Aux dernières dates M. Davis faisait les démarches les plus actives pour trouver une première chanteuse légère.

SINISTRE—Le navire *Delia Maria*, capitaine Pierce, s'est échoué dernièrement à l'extrémité méridionale du récif de Gaskin près de Hilton Head, après avoir perdu deux de ses mâts.—Un steamer l'ayant accosté n'a trouvé personne à bord, et l'absence des deux canots fait supposer que l'équipage et les passagers s'en sont servis pour gagner la côte. La *Delia Maria* était partie de Liverpool le 12 juillet pour Charleston.

BATEAUX ET BARGES—Il a été construit à Cincinnati, dans le courant de l'année 1853, trente-trois bateaux à vapeur et six barges.

KEY-WEST—On écrit de Key-West, sous la date du 6 courant, que la fièvre jaune a presque entièrement disparu de cette ville, mais qu'elle exerce ses ravages parmi les troupes. Presque tous les soldats en ont été attaqués et près d'un tiers y a succombé.

Le service par bateaux à vapeur entre Key-West et la Nlle Orléans, recommencera le 1er du mois prochain.

La femme de l'ex-sénateur T. H. Benton est morte à Washington le 12 de ce mois.

CHRONIQUE LOCALE.

HOPITAL DE CHARITÉ—Rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirant samedi, 16 du courant à 5 heures de l'après-midi.

Admis.............................497
Renvoyés guéris....................289
Morts..............................182 dont 142 de fièvre jaune.
Malades en traitement..............792

ENQUÊTE—Le corps de M. Louis Béré qui s'est noyé jeudi soir, a été retrouvé, samedi matin, près de la Presse à coton du Troisième District et transporté au No 152, rue de l'Hôpital, où le coroner a tenu l'enquête. Le jury a rendu un verdict de: noyé par accident. M. Béré est né à la Louisiane et avait 36 ans.

Premier District.

COUPS DE POIGNARD—Anthony, nègre appartenant à Wm Rigner, s'est présenté samedi pour répondre à l'accusation d'avoir poignardé un nègre il y a un mois, et en a été quitte à bon marché, attendu que le poignardé n'est pas venu en Cour et que le recorder n'a pas donné de suite à l'affaire.

L'esclave Sam Wright, appartenant au Dr Harrell a été arrêté samedi soir, pour avoir commis une tentative de meurtre sur le nègre de James Stewart.

ARRESTATION DU CAPITAINE CAVANAUGH—John Cavanaugh, capitaine des "Louisiana Greys," a été arrêté, samedi après-midi, par l'officier de police Busby, sur un affidavit l'accusant d'avoir, dans la nuit du 11 courant, organisé, sur le marché Ste-Marie, une bande de perturbateurs, de s'être mis à leur tête et de s'être rendu en face de l'Eglise St-Patrick où eut lieu une rixe dans laquelle les nommés Gillespie et Johnson furent tués. Cavanaugh est également accusé d'avoir contribué à la mort de ces deux individus.

LE DR MEIGHAN—Le recorder Summers a décidé samedi que le Dr Meighan, le chef des émeutiers, donnerait un cautionnement de $2500 pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District et $1000 pour répondre de sa bonne conduite pendant six mois. Le prévenu n'ayant pu fournir ces deux cautions, a été envoyé à la prison de paroisse.

LES BLESSÉS—Nous sommes heureux d'annoncer que les hommes qui avaient reçu des blessures pendant les émeutes et que l'on avait transportés à l'Hôpital de Charité, sont en voie de guérison.

ACQUITTÉS—Sam S. Smith, accusé d'avoir tué James Burns dans l'après-midi du 9 courant, a subi samedi un interrogatoire à la suite duquel le recorder l'a acquitté. Les témoins à charge ont établi que Burns s'était rendu au magasin de comestibles du prévenu, dans le but de chercher querelle à ce dernier; qu'il l'appela...... voleur et tira son pistolet et qu'alors Smith fit feu sur lui. L'avocat général, qui assistait à l'instruction, abandonna la poursuite et le recorder, agissant d'après ses conseils, ordonna la mise en liberté de Smith.

Mme Lynch et Thomas Quinn, contre lesquels avait été portée une accusation de vol, ont prouvé leur innocence.

JE SUIS COUPABLE—Catherine Horns comparaissait samedi, sous prévention d'avoir recelé, dans la rue du Cirque, plusieurs articles de valeur qu'elle savait avoir été volés par l'esclave Philip, du magasin de quincaillerie de M. J. A. Baqué, au coin des rues Julia et Cirque. La police avait découvert chez la prévenue la plupart des articles, celle-ci a jugé plus prudent de se reconnaître coupable. Le recorder l'a renvoyée devant la Première Cour de District.

CAUTIONNEMENT—Martin Nugent, qui avait tiré un coup de pistolet, lundi dernier, sur M. Logan, dans la rue du Camp, a fourni un cautionnement pour répondre de sa bonne conduite pendant six mois.

Deuxième District.

DEMOISELLES ASSAILLIES.—Mme M. Soraparu, principale de l'école des demoiselles, dans la rue Ste-Anne, a fait, samedi, devant le recorder par int. Filleul, un affidavit au sujet des voies de fait auxquelles s'est porté Patrick Heelan, contre Miles Craven, Genl. Girard et Wiltz. Mme Soraparu déclare que Heelan charroyait du charbon à l'école, qu'il entra dans la salle un fouet à la main et frappa plusieurs jeunes filles, parmi lesquelles se trouvaient celles que nous donnons plus haut les noms. Patrick a fourni un cautionnement de $1000 en attendant l'interrogatoire.

TENTATIVE DE MEURTRE—J. P. Montera déclare avoir été violemment assailli, sur la Levée par le nommé Manuel. Les blessures du plaignant étaient telles que les personnes qui le recueillirent crurent devoir le faire transporter à l'Hôpital de Charité.—Ordre d'arrestation contre Manuel.

FAUX BILLETS—Wm Stephen a été arrêté sur la Levée, à la demande de M. Cohen, qui l'accuse d'avoir voulu lui donner en paiement un faux billet de $20 de la Banque de l'Etat de la Louisiane. William n'ayant pu fournir $300 de caution, s'est vu conduire en prison.

ILLICITE—Un homme de couleur du nom de F. Deda, qui tient une boutique de barbier dans la rue d'Orléans, a été arrêté hier, sous prévention de vivre avec la femme Catherine Markey dans une intimité beaucoup plus grande que ne le permet la loi.

Ecriture et Tenue des Livres.

De nouveaux élèves seront reçus cette semaine à l'Académie de DOLBEAR, No 106, rue du Canal. Ceux qui désirent réussir dans les affaires, doivent avoir une belle main et une connaissance approfondie de la Tenue des livres.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN LOUISIANE.*

XI.

Institutions particulières—Conditions de leur existence.

Nous voulons parler aujourd'hui des institutions particulières. Mais, avant tout, nous nous posons avec quelque étonnement cette question préalable: dans un pays où l'éducation gratuite est établie sur la plus vaste échelle, quelles sont les raisons d'être des institutions privées? comment peuvent-elles exister concurremment avec les écoles publiques, et non seulement exister, mais accaparer une partie importante de notre jeunesse? En effet, nous avons vu qu'en Louisiane il se trouvait en 1850, cent quarante-huit établissements privés, soutenus par cinq mille sept cent quatre vingt dix sept enfants, c'est-à-dire presque un cinquième de la totalité des enfants recevant de l'instruction. La réponse à cette question est aussi simple que fâcheuse. La prospérité des établissements particuliers prouve deux faits: l'infériorité des Ecoles publiques, la puissance de certains préjugés, soit sociaux, soit religieux.

Le premier fait est malheureusement vrai jusqu'à ce jour. Les élèves qui sortent de nos Ecoles publiques supérieures ne peuvent soutenir le parallèle avec ceux des bons établissements particuliers: l'action disciplinaire n'y pas assez de prise sur eux; les parents, auxquels cette éducation n'impose aucun sacrifice, ne s'inquiètent pas assez des progrès et du travail de leurs enfants; aucun mobile de concurrence, l'amour-propre, d'intérêt personnel, n'excite les maîtres à obtenir de brillants résultats.

Le second fait est réel aussi, quoique peu fondé en raison. Pour ce qui est des préjugés sociaux, la crainte de voir leurs enfants confondus avec des enfants d'éducation commune et d'habitudes grossières, le désir de constater aux yeux de tous une fortune suffisante en réalité ou en apparence pour ne pas regarder à la dépense qu'exige l'instruction de leurs enfants, éloignent beaucoup de parents des écoles publiques et les décident à se fier à l'enseignement privé. Pour ce qui est du scrupule religieux, la tendance trop marquée de certains districts de nos écoles pour une forme particulière de culte et les exigences fâcheuses qui ont eu lieu dans ce sens, ont créé une éducation nationale une concurrence d'autant plus inquiétante qu'elle se réfugie à l'abri de la conscience, et qu'opposant à ce prosélytisme maladroit le fanatisme de certaines nationalités aveugles, ces concurrents redoutables fomentent le trouble et la discorde, non seulement dans l'enseignement, mais encore au sein des familles de la cité.

A ce triple mal, nous avons cherché dans tout le cours de ce travail à opposer un triple remède.

L'infériorité de nos écoles disparaîtra du jour où le niveau de l'instruction y sera remonté comme nous l'avons indiqué, où les spécialités seront tranchées, isolées, et dès lors où chacune d'elles sera poussée jusqu'à sa limite, où notre enseignement, au lieu de rester dans le vague et la confusion, aboutira par toutes ses branches aux carrières de la vie active, où chaque progrès sera réel, chaque pas marqué par un brevet sérieux.

Les préjugés d'amour propre et de supériorité sociale s'évanouiront devant le sentiment paternel du bien-être à venir des enfants et devant le sentiment patriotique du légitime orgueil que devra inspirer à tout Louisianais le spectacle d'un ensemble d'institutions sans rivales dans le monde entier, tant par la régularité de leur coordination que par leur portée philanthropique.

Enfin le scrupule de conscience s'apaisera quand aura disparu de nos écoles toute tendance sectaire, toute trace d'une préférence quelconque en faveur d'un culte particulier, tout empiètement des idées religieuses sur le domaine de l'éducation civile.

Ce triple résultat sera bien plus vite atteint encore, lorsque les écoles publiques et les écoles privées seront confondues sous une même autorité, surveillées par les mêmes hommes, groupées dans le même cadre, alimentées par des professeurs de même origine et marqués du même sceau. Nous voici donc ramené par des considérations d'un autre ordre à cette unité de direction que nous avons proclamée dans notre second article comme étant le droit et le devoir de l'Etat, et nous allons résumer et compléter bientôt les mesures à l'aide desquelles nous comptons instituer et fortifier cette action directrice.

Mais nous ne pouvons auparavant nous empêcher de tirer la conclusion de nos prémisses. S'il est vrai d'une part que l'existence et la prospérité des établissements privés tiennent aux trois groupes de causes précédemment citées, si d'autre part, notre système ou tout autre qui améliorera les Ecoles publiques, atténue et fait disparaître ces causes, il en résultera que les Ecoles privées s'affaibliront et disparaîtront avec elles, pour laisser l'éducation nationale seule maîtresse du champ de bataille. En effet, chaque établissement privé est un déni de confiance collectif formulé par un groupe de la population. Que si nous examinons certains faits sérieux, nous constaterons que, sauf les vastes et puissantes Ecoles fondées par les congrégations catholiques en haine de la suprématie protestante, il y a peu d'établissements privés dans les deux districts où dominent la population anglo-saxonne, que les parents riches n'ont aucune répugnance à envoyer leurs enfants aux Ecoles publiques, qu'ils les expédient très souvent au nord pour y faire leur éducation, que le plus grand nombre d'institutions privées existe dans le second district, que peu de familles, même protestantes, aux Ecoles libres pour leurs enfants, et que malgré leur nombre et leurs efforts, les établissements privés ne suffisent pas encore aux familles qui se décident souvent en faveur des collèges du nord et de l'ouest. Ainsi, après avoir accablé et patronné la plupart des institutions privées actuelles, les familles d'origine créole n'en sont pas satisfaites encore et elles préfèrent exiler leurs enfants pour aller chercher une éducation qui leur convienne, et comme les résultats en fin de compte ne sont pas meilleurs, il y a une sorte de réaction contraire à ces établissements. Que les écoles publiques sortent de leur torpeur et s'élèvent à la hauteur de leur mission! que la presse combatte ces préjugés et, sans attaquer les établissements privés ce qui serait à la fois injuste et odieux, qu'elle attaque les préjugés qui les soutiennent et nous verrons l'éducation nationale gagner pas à pas de terrain et l'unité remplacer graduellement une dualité qui ne profite qu'aux intérêts particuliers des chefs d'institutions!

(*) Pour les articles précédents, voir l'Abeille du 30 août, 1er, 7 sept. et du 12 et 14.

Obligations imposées par l'Etat—surveillance médico—enseignement hiérarchique.

En attendant ce jour qui ne peut manquer d'arriver, tâchons de régulariser cette lutte, de tirer profit de cette concurrence. Introduisons l'ordre et le classement dans cette foule d'établissements dispersés sur le sol du pays sans lien commun, sans règle qui les rattache ou entr'eux ou à un centre commun, sans que l'Etat s'en préoccupe d'avantage que s'ils étaient aux antipodes. C'est cependant le devoir de l'Etat d'étendre sur ces centres partiels d'éducation sa direction et sa surveillance, nous l'avons suffisamment démontré: c'est son droit aussi, à la condition de ne pas porter atteinte à la liberté de choix des parents. Déjà nous avons indiqué quelques-unes des conséquences de ce droit. Nous allons les résumer et les compléter.

D'abord, tous les établissements privés sont placés sous la direction du comité central directeur d'éducation nationale; les surintendants de section de district et d'université sont chargés de les visiter au même titre et avec la même régularité que les écoles publiques, et de fournir sur eux des rapports analogues.

Ensuite ces établissements ne pourront renouveler leur personnel que parmi les professeurs munis de diplôme, ce qui offrira la garantie de capacité.

De plus leur programme et leur règlement seront soumis à l'inspection du comité local, afin de faire disparaître les classes, les dispositions ou les branches d'études qui seraient contraires au système de l'éducation nationale; cette mesure a spécialement pour but d'empêcher tout enseignement religieux dans ces écoles et par suite de les ramener toutes au même niveau de respect général, mais d'impartialité absolue pour tous les cultes.

En outre, ces établissements seront classés par catégories uniformes, correspondantes au classement adopté dans l'Education publique. Ainsi ceux où l'instruction n'est que primaire, prendront le titre d'écoles, parallèlement aux écoles primaires. Ceux où l'enseignement s'élève jusqu'au degré supérieur en s'y arrêtant et qui correspondent aux écoles secondaires, prendront le titre d'Académies. Ceux qui abordent l'éducation supérieure, et dont le programme correspond à celui d'une des écoles de l'Université, seront désignés sous le nom de collèges. Ces collèges seront du premier, du second ou du troisième degré, selon qu'ils pourront présenter des candidats au diplôme d'un, deux ou trois des écoles supérieures de l'Université. Ainsi un collège qui pourrait, à la fin de son cours d'études, faire examiner ses élèves, les uns à l'Ecole supérieure des Belles-lettres, les autres à l'Ecole supérieure des Sciences mathématiques, d'autres enfin à l'une des Ecoles supérieures du commerce, serait un collège du troisième degré.

Ce que nous venons de dire prouve que dans notre pensée, les élèves des institutions privées sont soumis aux mêmes conditions d'examen que ceux de nos écoles publiques. Ils doivent tous obtenir le brevet de capacité, en sortant des académies et la plupart en sortant des collèges doivent à ce brevet joindre un des diplômes de l'instruction supérieure. Le surintendant d'Université fera publier, chaque semestre, dans deux journaux de la ville, la liste des diplômes accordés aux candidats provenant, soit des Ecoles publiques supérieures, soit des collèges. Aucun collège ne conservera le privilège de conférer les degrés: c'est un pouvoir universitaire qui appartient à une commission mixte composée pour chaque spécialité des professeurs des Ecoles supérieures et de professeurs des collèges désignés en nombre égal par le surintendant d'Université qui présidera cette commission. Ce concours aura pour juges les directeurs mêmes de ces établissements, soit publics, soit privés. Ce premier concours est en quelque sorte une lutte de famille. E. L.

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE X.

TO DIE, TO SLEEP.

Colomban posa la clef sur la cheminée.

La chambre à coucher du jeune homme s'était transformée en une véritable chapelle.

Tout ce qu'il y avait de fleurs épanouies dans la petite serre dont les vitraux brillaient au soleil dans un coin du jardin, quand le soleil se montrait par hasard, avait été mis à contribution par Carmélite.

Carmélite avait caché les fenêtres avec des rideaux de mousseline blanche; elle avait étendu sur la cheminée, comme sur une table d'autel, un dessus brodé, et y avait placé, de même que sur le piano, sur le guéridon et sur chaque meuble, des vases remplis de fleurs.

Tout ce qu'il était resté de fleurs après cette distribution, elle l'avait effeuillé sur le parquet.

On eût dit qu'elle étaient déjà descendus dans le caveau mortuaire.

Ils s'assirent sur le sopha, et causèrent une heure à peu près.

Puis, la nuit étant venue, ils allumèrent la lampe.

Comme si Carmélite eût eu peur que cette mort à deux ne lui échappât, elle faisait à toute minute un mouvement pour se lever, et aller chercher le charbon, amassé sur un réchaud dans le cabinet de toilette, à côté de la chambre.

A chaque mouvement, Colomban l'arrêtait; au moment de cesser de la voir, il ne l'avait pas assez vue; il voulait la voir encore.

Vers neuf heures du soir, il prit à Carmélite l'idée de se mettre au piano et de chanter—Dans l'antiquité, quand les cygnes chantaient, eux aussi faisaient entendre leur voix à l'heure de la mort.

Jamais le cri de la douleur, jamais l'hymne de la joie n'avaient été reproduits par un tel chant! jamais la voix de Carmélite, qui s'étendait des cordes les plus basses aux notes les plus élevées, qui attaquait hardiment et sans transition l'ut de poitrine après l'ut d'en bas, n'avait accompli de semblables prodiges! Il semblait que Dieu lui donnât pour dire adieu au monde qu'elle quittait, pour saluer celui dans lequel elle allait entrer, des accens de plainte et de félicité pareils à ceux de ces anges déchus qui, à la suite d'un long exil sur la terre, sont, par la miséricorde infinie du Seigneur, rappelés au ciel, leur première, leur seule, leur véritable patrie.

Enfin, lasse de parcourir les espaces sans bornes où planait la réalité, où s'égare le rêve, sa voix s'éteignit comme un soupir mélodieux qui, longtemps encore après s'être éteint, vibra dans le cœur du jeune homme.

Colomban s'était approché de Carmélite; de sorte que, l'improvisation funèbre achevée, la jeune fille avait laissé tomber sa tête sur son épaule, et ses deux mains dans ses mains.

Le piano était redevenu muet, comme un cadavre dont l'âme s'est envolée.

Il se fit dans l'obscurité un long silence interrompu seulement par le souffle confondu des deux jeunes gens.

Tout à coup, la pendule tinta.

Tous deux, sans se le dire, comptèrent les vibrations du bronze.

—Onze heures! dirent-ils tous deux.

—Puis, Carmélite ajouta:

—Ami, il est temps.

Colomban se leva, alluma deux bougies, en laissa une à Carmélite, et passa avec l'autre dans le cabinet au charbon.

—Où vas-tu? lui demanda Carmélite.

—Je veux bien que tu meures, dit Colomban, mais je ne veux pas que tu souffres.

Carmélite comprit qu'il s'agissait de quelque soin préparatoire, et laissa faire Colomban.

Mais, quand il voulut refermer la porte,

—Non, non, mon ami! dit-elle; éloignez-vous de moi; mais que je vous voie toujours!

Colomban laissa la porte ouverte.

Son intention était d'allumer d'avance le réchaud dans le cabinet voisin, de manière à ce que les premières vapeurs grossières du charbon pussent s'échapper, et à ce qu'il ne s'en dégageât plus que ces miasmes subtils qui pénètrent jusqu'au cerveau, et qui donnent la mort sans douleur.

Autant donc Carmélite avait pris de précautions pour calfeutrer portes et fenêtres, autant Colomban en prit pour tout ouvrir, afin que l'air extérieur emportât les premières émanations carboniques.

Carmélite le regardait avec un ineffable sourire.

Les mains de la jeune fille étaient naturellement retournées au piano, comme des oiseaux encore jeunes reviennent à leur nid.

Elles erraient incertaines, mais harmonieuses, sur les touches; l'instrument, qui venait de faire entendre le gémissement qu'on avait pris pour un dernier soupir, semblait se réveiller et lutter contre la mort, en laissant, comme fait le mourant dans le dernier délire de l'agonie, échapper des mots entrecoupés et sans suite.

Ainsi que l'avait dit Carmélite à Colomban, elle ne le perdait pas de vue.

Tandis que ses doigts frissonnans erraient sur l'ivoire et sur l'ébène, tandis que son pied distrait cherchait et pressait instinctivement la pédale, son œil, fixé sur Colomban, regardait les lueurs de la flamme, qui éclairaient d'un reflet rougeâtre le front du jeune homme agenouillé et soufflant le feu mortel.

—Que tu es beau, mon bien-aimé! murmura-t-elle, que tu es beau!

En effet, jamais peut-être la noble et belle figure du Breton n'avait été plus noble et plus belle qu'à la lueur de cette flamme éclairant à la fois la sérénité de la résolution mêlée à la douce mélancolie du regret.

Le charbon mit un quart d'heure à peu près à s'allumer: puis, lorsque les vapeurs trop épaisses s'en furent dégagées, Colomban referma la fenêtre du cabinet, et vint, éclairé de reflet rougeâtre, apporter le réchaud au milieu de la chambre.

Puis il retourna fermer la porte du cabinet.

Carmélite se leva, et, tandis que le piano jetait un soupir qui cette fois, était bien le dernier, elle au-devant du jeune homme.

Colomban était pâle et presque chancelant: il avait absorbé, lui, ces premières vapeurs qu'il avait voulu épargner à Carmélite.

Tous deux vinrent, les bras entrelacés, s'asseoir sur le canapé: c'était là qu'ils avaient résolu de mourir.

Ils y étaient depuis quelques instants, les yeux sur les yeux, dévorant leur dernier regard à la lueur de la bougie posée sur le piano, quand minuit sonna.

Un léger tressaillement fut la seule attention que les deux jeunes gens donnèrent au bruit de l'heure qui s'envolait.

Que leur importait, en effet, la marche du temps, à eux qui avaient déjà un pied dans l'éternité.

Quiconque fût entré dans cette chambre, et eût vu les deux beaux jeunes gens ainsi placés, mollement enlacés, et échangeant leurs plus doux regards de leurs yeux à demi-voilés, les eût pris pour deux fiancés causant d'amour, et formant mille projets d'avenir, car rien n'indiquait sur leur visage la plus faible émotion.

Ils avaient cette force et ce calme des gens étrangers aux choses de ce monde; ils n'appartenaient plus à la terre; le tonnerre pouvait gronder, la maison pouvait crouler: ils fussent restés impassibles.

Leurs corps semblaient déjà morts, et c'étaient leurs deux âmes seules qui échangeaient des paroles entre elles.

L'âme de Colomban s'épanchant comme une fleur sous le souffle de la jeune fille, disait:

—O mon amour! ô ma vie! j'ai bien mérité les jalouses railleries que tu me donnes à cette heure! J'avoue ma faiblesse à cet instant suprême. Carmélite! ma Carmélite bien-aimée! je n'ai point passé un jour, une minute, une seconde, sans songer à toi. Tu me demandais tantôt, ange des rêves [illegible] ce qui agitait mon cœurs[illegible] c'était un questeur, Anselme, qui y venait d'appuyer à mon chevet, et qui, s'inclinant sur mon cœur, le couvrait de baisers au bout de ses cheveux; d'autres fois, c'était le cortège gracieux des belles jeunes filles dont j'avais vu le visage dans les peintures, dans les livres d'heures, dans les mémoires des siècles passés: toutes ces jeunes filles, c'était toi! toi toujours! les unes avaient tes regards; les autres, tes cantiques; toutes chantaient avec ta voix, et leur chanson disait: « Viens avec nous, mon frère! l'homme n'est point fait pour une vie solitaire et déserte! si tu n'aimes pas, fils des grèves sauvages, le bruit de l'océan des hommes, nous savons des retraites isolées, des oasis adorables, où les ruisseaux murmurent éternellement, où les oiseaux chantent toute la nuit! Oh! que de fois, ma Carmélite bien-aimée! je me suis réveillé en sursaut à cette voix que je prenais pour la tienne, étendant les mains, et croyant te saisir! mais, alors, debout, à la place où je t'avais vue, apparaissait le spectre de ma conscience, qui m'arrêtait au passage, et me rejetait, accablé, haletant, brisé, sur mon lit fiévreux.... Mais ai-je besoin de te dire ce qui troublait mes nuits? ne sais-je pas, moi, ce qui troublaient les tiennes? O mon amie! je t'aime de toutes les puissances de mon être, et je n'existe que depuis que je t'ai aimée! Qu'est-ce que la science, qu'est-ce que la gloire, qu'est-ce que la renommée, près de l'amour que j'ai pour toi? Est-ce que la science m'a fait vivre? est-ce que la gloire et la renommée eussent ajouté une palpitation à mon pouls, un battement à mon cœur? Non, je n'ai réellement vécu qu'à compter de l'heure où j'ai su que j'allais mourir.... O ma Carmélite bien-aimée! je voudrais m'ouvrir la poitrine pour te montrer mon cœur à nu; les paroles expriment mal les passions, ou plutôt la passion qui bouillonne en moi. Je n'ai jamais aimé qu'une seule femme avant toi dans ce monde; elle avait ta beauté, ta grâce, ta force; elle me tenait enlacée comme je te tiens; je lui passai les deux bras autour du cou, je lui baisais les yeux pour empêcher les larmes d'en sortir, et je lui disais: « Ne meurs pas! ne meurs pas! » car elle était comme nous aux portes de la mort; et, de son côté, elle m'embrassait tendrement en me disant: « Tu trouveras une autre femme que moi en ce monde, une femme qui t'embrassera plus tendrement que moi encore; bénie soit la femme qui baisera la première le front par de mon fils! » Eh bien, cet être chéri, adorable, adoré, cette première femme que j'ai aimée, me mère, je l'ai oubliée pour toi, ou plutôt, je t'aime de même saint amour, ô mon amie, ô ma sœur! Carmélite! Carmélite!

Et l'âme de la jeune fille répondait, tandis que le corps baisait chastement de ses lèvres ardentes le front du jeune homme:

—Que la bénédiction de ta mère descende sur ta tête, ô Colomban! jamais baiser plus pur n'aura plané au-dessus d'un front plus immaculé! Moi non plus, ô mon amour, ô ma vie, ô ma mort! je n'ai point passé une heure sans songer à toi; car je t'ai aimé depuis le jour où je t'ai connu, et, si un mauvais souffle ne m'avait pas aveuglée, j'eusse voulu te donner toutes les félicités que l'homme peut rêver sur la terre! Mais ces amours terrestres n'eussent pas suffi, sans doute, à assouvir nos tendresses ardentes; pour un amour divin, il faut de célestes hyménées;—et voilà pourquoi nous rejetons nos enveloppes mortelles, afin que nos âmes, débarrassées du poids de leur corps, puissent aller s'unir dans les pures régions. Devant Dieu, vers lequel nous allons monter nous tenant par la main, je jure de t'aimer, ô Colomban! à travers le temps, à travers l'espace, les mondes inconnus! Dussé-je, en franchissant le seuil de ce monde, être plongée avec toi dans la fournaise ardente que la religion catholique promet à ses damnés, la douleur éternelle me sera plus douce avec toi que toutes les félicités d'ici-bas... Je jure de t'aimer au milieu des flammes des fournaises! dussé-je être plongée dans un abîme profond où ton regard, ta voix, ton souffle ne puissent arriver, ma pensée illuminera le gouffre, et je te sentirai, je te verrai, je t'entendrai, car je jure de t'aimer dans les profondeurs de l'abîme!.... Je me regarde, à partir de cette heure, comme étroitement liée indissolublement enchaînée à toi; nulle puissance humaine ne pourrait nous désunir en ce moment, nulle puissance divine ne saurait nous séparer tout à l'heure; car—tu me l'as dit souvent, mon bien aimé Colomban!—ce Dieu vengeur dont les hommes s'épouvantent, n'est rien autre chose que la grande âme du monde, avec laquelle nos âmes vont se confondre et se réunir, comme, le soir venu, les rayons du soleil remontent à son foyer.... Embrasse-moi donc, Colomban, et que nos âmes s'unissent comme nos lèvres, afin de monter plus vite au séjour lumineux!.... Je ne vois déjà plus tous les objets qui m'entourent qu'à travers un brouillard; les yeux de mon corps s'obscurcissent peu à peu; mais il me semble, avec les yeux de l'âme, voir scintiller les étoiles, dont le cercle s'est ouvert pour nous laisser passer.... Adieu, mon bien-aimé! adieu, tout ce que j'ai aimé dans ce monde, tout ce que j'aimerai dans l'autre, adieu! serre-moi dans tes bras, pour que nos âmes s'envolent ensemble.... J'entends chanter en moi des milliers de voix douces qui répètent ton doux nom... Colomban! Colomban! jamais âme plus vierge que la mienne n'est montée au ciel! Adieu, mon amour!... adieu, ma vie!... adieu, mon Colomban!...

Un instant, les deux âmes se turent, comme assoupies.

L'air aspirable de la chambre se chargeait peu à peu d'acide carbonique; la bougie ne jetait plus qu'une flamme pâle, qu'une lueur effacée.

La flamme du réchaud dansait comme un feu follet, se balançant aux regards alourdis des deux jeunes gens de toutes les couleurs du prisme.

De grosses gouttes de sueur tombaient en perles sur le corps de la jeune fille; des teintes violacées couraient sur son visage.

Colomban fit un effort suprême, la prit entre ses bras, et, chancelant comme un homme ivre, il essaya de la transporter du canapé sur le lit: lui tomba au pied du lit, se releva, et, en se cramponnant, parvint à reprendre sa place auprès d'elle.

Carmélite, pendant ce temps-là, employant ses dernières forces au service de la pudeur, rabattit le bas de sa robe, qui, en se relevant, laissait voir la cheville de son pied.

Puis, elle chercha à détacher la cordelière qui servait d'embrasse aux rideaux du lit; elle y parvint à grand'peine.

Alors, au milieu d'éblouissements terribles, avec un cercle de fer qui lui comprimait de plus en plus le front, elle noua sa robe autour de ses jambes, afin que, dans les convulsions de l'agonie, le bas de sa robe ne pût s'envoler.

Lorsqu'elle eut fini, elle sentit le bras de Colomban qui l'attirait vers lui.

—Oui, mon fiancé, murmura-t-elle, oui, me voilà!

(A continuer.)

SENAT DE L'ETAT.

JULES LAVERGNE est candidat pour le Sénat de l'Etat, en remplacement de l'hon. J. A. Braud, démissionnaire. 8sept

LES BONS REMÈDES DE STABLER sont recommandés au public avec l'assurance que l'inventeur ne leur attribue pas les vertus qu'ils possèdent réellement. Des centaines de personnes ont témoigné de l'efficacité de l'ANODYNE CHERRY EXPECTORANT de STABLER contre la toux, le rhume, les maux de gorge, l'asthme, les bronchites et les affections pulmonaires. La LIQUEUR contre la DIARRHÉE a guéri également des centaines de personnes atteintes de ces maladies d'entrailles qui sont si souvent fatales. Les malades sont engagés à faire l'essai de ces remèdes, il n'y en a pas de meilleurs. Voir les pamphlets que distribuent les agents. Prix: 50 cts la bouteille ou six bouteilles pour $2 50.

E. H. STABLER & Co., propriétaires, Pharmaciens en gros, à Baltimore.
A vendre à la Nlle Orléans par J. WRIGHT & Co., agents pour la vente en gros, No 151, rue de Chartres. Et par F. KALTEYER, Robt. McCRACKEN et les marchands en général aux Etats-Unis. 12 sept—12

LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
MEDECINES GRAEFENBERG.

LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins ou plus distingués les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer *gratis*, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.

Chezlequel on trouvera en tout temps un assorti ment complet de ces remèdes. 25 jan—1an

AVIS.
F. P. DUCONGÉ
A l'honneur d'annoncer qu'il vient de reprendre son ancien local
No 39, rue de Chartres,
Entre les rues Bienville et Douane.
Il reçoit dans ce moment et il offre à vendre à des prix raisonnables, un assortiment considérable et
ENTIÈREMENT NOUVEAU
de Drogues, de Médicaments simples et composés, de Produits chimiques français, anglais et américains, de Parfumerie fine, d'Instruments de Chirurgie, Bandages, &c.
On trouvera également dans l'Etablissement toutes les spécialités de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, ainsi qu'une grande quantité d'articles nouveaux qui se rattachent à sa partie.
Nlle-Orléans, 2 septembre 1854. 1m

Maladies bilieuses.
L'HYDROPIPER DU DR GEOHEGAN,
POSSÈDE des vertus merveilleuses contre la tendance aux maladies provenant de la bile, contre la fièvre en frisson. lorsqu'on l'a mal combattue et contre les tristes effets de la quinine et autres drogues prises pendant et après une longue maladie. Ce remède triomphe des douleurs rhumatismales, de la jaunisse, des douleurs à la tête, à la figure et aux dents, de l'enflure aux pieds et aux jambes, rhumes froides, des nausées, des palpitations du cœur, de la grande faiblesse, des douleurs dans la partie inférieure du dos, des maux de tête, du bourdonnement dans les oreilles, de la chaleur à la tête et à la figure, de la sécheresse de la peau, de l'extrême faiblesse des nerfs, des coliques, de la diarrhée, de la constipation, de l'oppression; il arrête la chûte des cheveux, et il disparaître l'inflammation des yeux, rend moins sensibles aux changements de temps, combat victorieusement les symptômes d'hydropisie et enfin vous rattache à la vie.

LES ENFANS FAIBLES ET DÉLICATS.
Pour les enfans faibles et délicats, sujets aux scrofules dont l'estomac fonctionne mal et qui n'ont pas d'appétit, [illegible] ce remède est à la fois simple et plus efficace. La plupart des enfants que l'on croit atteints de scrofule ou d'une affection pulmonaire, ne souffrent réellement que du mauvais état des organes de la digestion. L'Hydropiper rend ses organes à leur état naturel et les fortifie en peu de jours.
Raymond & Patten, No 74, rue Quatrième, Louisville, Ky., Agents pour la vente en général.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, par les agents, JARVIS & WOODMAN, coin Magazine et Commune, et J. WRIGHT & Co, No 151, rue de Chartres. 30 juil—

CHAPEAUX DE PAILLE. Par ce derniers navires arrivés du Havre:
5 caisses chapeaux de paille pour hommes, divers sortes et grandeurs.
6 caisses chapeaux de paille pour dames, assortiments de grandeurs et qualités.
A vendre par FRED. LOMSON, 94, rue de la Douane. 19av

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX.
EAUX-DE-VIE—Signées des années 1795, 1798, 1808 et 1809, Gabard de 1838, Otard, Dupuy et autres marques de différents prix et qualités.
Vins—Madère Old réserve, Porto pâle, Sherry, Sherry de Bull, Gordon, et [illegible] [illegible] Rouge, Vin du Rhin, etc. [illegible]
Genièvre de Hollande, rum de la Jamaïque et de Sainte-Croix, whiskey d'Ecosse et d'Irlande, whiskey vieux Bourbon et Old Rye, fruits à l'eau-de-vie [illegible]
SEWELL T. TAYLOR, 12, rue Royale.
RÉFRIGÉRATEURS [illegible] un assortiment, à vendre par G. GARRÈRE, Encoignure Condé et Madison.

INSTITUT JACKSON.

ON demande à l'Institut Jackson, un professeur d'anglais, ne parlant que l'anglais.—Aussi, une maîtresse de piano qui fournirait les meilleures recommandations. 15sept

INSTITUT JACKSON.

UNE assemblée de parents a eu lieu samedi soir, 16 septembre à l'Institut Jackson, à l'effet d'élire un comité provisoire de surveillance.

Les résolutions suivantes y ont été adoptées:

Art. I—Le comité est composé de douze membres dont un président.

Art. II—Chaque membre a le droit de visiter les différentes parties de l'établissement, classes, dortoirs, cuisine, et de s'assurer que partout et toujours toute communication est interdite entre les garçons et les demoiselles. S'il le juge à propos, il peut assister au repas des pensionnaires et goûter à la nourriture qu'on leur donne. Il a le droit d'interroger les élèves ou de les faire interroger devant lui; d'assister à une classe, de visiter les cahiers, les bureaux etc.

Art. III—Une seule inspection par semaine est due au comité. Elle ne devra jamais durer plus d'une demi heure.

Art. IV—Chaque inspecteur devra avoir fait à la fin de sa visite une remarque de quelque nature qu'elle soit.

Art. V—Une convocation générale de tous les membres a lieu tous les deux mois.

Art. VI—Le comité est dissout au bout de six mois d'exercice, pour procéder à la nomination de nouveaux membres.

Art. VII—Les résolutions adoptées par les membres du comité sont exposées dans la salle de réception de l'établissement. 18 sept—6

Aux Habitants, Marchands et Médecins de la campagne.

EN débarquement du navire Wurtemberg, arrivé du Havre, le 5 courant, un grand assortiment de médicaments, drogues et instruments de chirurgie, &c, &c, à vendre au plus bas prix chez le soussigné.
Poudre d'Irroé, purgatif doux et rafraîchissant.
do de Rogé, pour limonade gazeuse purgative.
do de riz alimentaire, fraîche.
do de parfumée pour toilette.
Fécule de pommes de terre fraîche.
Camphrée de Montpellier.
Ulmaire ou Reine des prés.
Sommités de mille feuilles.
Absynthe grande et petite.
Hysope mondé et menthe poivrée.
Coriandre et Baume sauvage.
Fenouil, Anis vert et Anis étoilé.
Racines d'Angélique et d'Iris.
Beaucoup d'autres plantes, racines et semences.
Bois rouge et jaune assortis.
Ambrette et Bottes volatiles assorties.
Racahout des Arabes très frais.
Chocolat de santé surfin, par Ménier.
Sirops pectoraux de Flon et de Briant.
do de Lamouroux et de Dégénétais.
do de digitale et de pointes d'asperges.
Pâtes de Nafé, de mou de veau et de réglisse.
Dragées et tablettes vermifuges de Santonine.
do vermifuges ou semen-contra couvert.
Vin Séritage de Séguin, véritable.
Elixir anti-glaireux de Guillié.
Purgatif et vomitif de Le Roy, par Cottin.
Rob anti-syphilitique de Boyveau Laffecteur.
Régénérateur de Tanche-Lahausse.
Pilules stomachiques anti-scorb., de Trouvin.
do de santé du Dr Franck.
do ferrugineuses de Blancard.
do do de Vallet.
do d'iodure de fer et manganèse.
do de conicine Nos 1 et 2.
do de Lartigue contre goutte et rhumatisme.
do du Dr Laville do do
Liqueur do do do
Capsules d'huile foie de morue de Mothes.
do au baume de copahu de do
do do de Raquin.
do ferrugineuses du Dr Clarke.
Quinine de Pelletier, Robiquet et Boyveau.
De tous les produits chimiques rares et nouveaux.
De toutes les spécialités nouvelles.
De tous les instruments en gomme élastique et en métal.
De tout ce qui concerne le daguerréotype.
De tout ce qui concerne les chapeliers.
18sept—3 A. A. PETCHAUD, 108, rue Royale.

F. JAUFFRED.
No 63, rue de Chartres.
REÇU par les navires Wurtemberg, de France, Indiana et Imagène de New-York—Un assortiment de marchandises nouvelles, telles que:
Gants peau de chevreau pour dames,
do do d'agneau do
do de satin peau, crêpe Jouvin,
do de cachemire, laine et soie,
Corsets français sans coutures,
Bas coton blancs, écru, bleus et mixte,
do do et mixte, pour enfants assortis de 1 à 7
do do couleurs fantaisie do do
do de laine, cachemire, oxford et yankee (couleurs vives.)
do soie noirs et flacelle,
do fil d'Ecosse, unis et à jours,
do de laine, cachemire, soie et laine,
Chaussettes en coton, blanches et écrues,
do mixte pour jeunes garçons et enfants.
Bas écossais, filet, fanchons, assorties de 1 à 5.
Petits dormeurs, lacets et pelotes en laine.
AUSSI: Un grand assortiment de mercerie, consistant en: coton à broder, ruban fil, agrafes, lacets fil et coton, cordonnet, épingles, aiguilles, baleines, boutons en os, nacre et porcelaine. 15 sept

Draperies de fenêtres à prix coûtant.
NOUS avons en grand assortiment de damas, soie, riche et laine de quantités et de genres de choix. Notre intention étant de ne plus vendre d'articles de ce genre, après cette année, nous les offrirons au prix coûtant afin de les écouler rapidement pour argent comptant. J D DAMERON & Co., rue de Chartres, No 26, et rue de la Douane No 27. 16 sept—1a

Tapis! Tapis!
NOUS recevons en ce moment un grand assortiment de tapis en velours de Bruxelles, ingrains 3 plis. Aussi: tapis de 3 à 24 pieds de largeur, de qualité de choix et de nouveaux genres. Nous offrons de vendre tous ces articles à très bas prix.
J D DAMERON & Co., 26, rue de Chartres. 16 sept—1a 27, rue de la Douane

Toile cirée.
NOUS avons en magasin un grand assortiment de toiles cirées des meilleures qualités et des qualités ordinaires, de 3 à 24 pieds de largeur, que nous coupons pour les chambres et salons de toutes dimensions. Nous sommes à même d'offrir aux acheteurs des avantages qu'ils ne rencontreraient nulle part, tant sous le rapport du prix et de la qualité des articles. Aussi: toiles cirées pour tables, couvertures de tables, paillassons, rideaux pour fenêtres, abat-jour peints, &c. J. D. DAMERON & Co, rue de Chartres, No 26, et rue de la Douane, No 27. 16 sept—6

MAGASIN DE TAPIS.
23, RUE DE CHARTRES.
NOUS avons reçu par les derniers arrivages de l'Angleterre et du Nord, un assortiment considérable et bien choisi des articles suivants:
TAPIS—Wilton, velours, Brussels, Tapisserie, Aubusson, trois plis impérial et supérieur, à grain supérieur et commun. Vénitiens, Chanvre, &c, &c.
TOILE CIRÉE POUR PLANCHERS—Nouveaux dessins, de différentes qualités, coupés d'après la grandeur des appartements.
Nattes, Tapis de table, stores, tapis à coulisse à dessins en laine et en soie, bergames et escaliers, &c., en crin. Le tout vendu au plus bas prix du marché par A. BROUSSEAU & Co. 15 sept—4m

P. MALLARD,
67, rue Royale et 80, rue Bienville.
INFORME ses amis et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir par le navire Wurtemberg et par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment de meubles, tels que sets de salon complets, étagères, bureaux ministre en acajou et palissandre, bureaux de dames, pupitres et chaises de fantaisie, tabourets de piano, lampes à l'huile et autres objets en vieux chêne, tables à rallonge. Il a toujours en magasin un beau choix de meubles de chambre à coucher acajou et palissandre, tels que: Lits, Armoires, tables et glaces, Toilettes duchesse, etc. le tout fabriqué dans ses ateliers.

AUSSI:—Un grand choix d'ETOFFES à RIDEAUX en damas de soie brocatelle, damas laine et soie et tout laine, siciliennes, toiles perses croisées à rayures; passementerie et glands de toutes sortes; rideaux bobinet et mousseline.

GLACES de toutes grandeurs et de tout prix, transparents corniches, garnitures de fenêtre en acajou et palissandre.

SERVICES COMPLETS de table en porcelaine blanche et décorée, de dessert, à thé et à café, cristaux des meilleurs goûts: plaqué d'argent et argenterie, coutellerie fine et ordinaire: couverts plaqués sur métal blanc, des meilleures fabriques de Paris, lampes Carcel et à modérateur.

Une infinité d'articles de fantaisie trop longs à énumérer.

Ayant pris désormais pour devise: *Gagner peu et vendre beaucoup*, il se flatte qu'on ne pourra trouver ailleurs que chez lui de meilleures conditions d'achat.

TAPIS—TAPIS—TAPIS.
P. MALLARD voulant cesser entièrement le commerce de tapis cette saison, annonce au public qu'il vendra son beau choix à des prix entièrement réduits.

Veaux et jeunes!
N. B.—MM. les Marchands trouveront chez lui des conditions libérales. 16sept

NOURRICE.
UNE jeune française, veuve, âgée de 20 ans, bien recommandée, demande une place de Nourrice. S'adresser rue Toulouse, No 91. 18sept—3f

LION ET PINSARD,
66 & 68, RUE ROYALE,
Encoignure Bienville.
VIENNENT de recevoir de France, par la voie de New York, un assortiment de marchandises d'été et d'automne: UN GRAND CHOIX D'OBJETS DE FANTAISIE, tels que:
Boutons à manchettes, Pistolets de poche, Porte-monnaies, Porte-cigares, Eventails, Bracelets de toutes sortes, Cannes, Epinglettes, Broches, Colliers, Chaînes, Canifs, Rogne-ongles, Limes, Pinces, Bourses, articles jais, objets en ivoire, etc., etc., etc.
Un assortiment considérable de:
CHEMISES POUR HOMMES, CHAUSSETTES, CALEÇONS, CHEMISES DE PEAU, CRAVATTES, FAUX COLS, GANTS, etc.
Un grand choix de chemises de toile depuis $40 jusqu'à $90 la douzaine.
100 douzaines de chemises coton devant toile, depuis $18 jusqu'à $36 la douzaine.
100 douzaines tout coton, depuis $14 jusqu'à $24 la douzaine.
100 douzaines de chemises de couleur, depuis $11 jusqu'à $16 la douzaine.
Un assortiment de Gilets de peau en coton, toile, soie, fil d'Ecosse, mérinos, flanelle et tricot, très fins pour 1854.
Un choix considérable de Cravattes, Cols-cravattes, Colliers, Cols Emile, Cols Américains, Cravattes carrées, longues, etc., etc.. dernière mode et hautes nouveautés parisiennes.

CONSTAMMENT EN MAGASIN:
Un grand assortiment de Parfumerie française des meilleures maisons de Paris.
Choix considérable de Porcelaines, Cristaux, Cannes, Parapluies, Objets d'art et de goût, Objets de fantaisie.
Et des Articles de pêche.
REÇU PAR LE WURTEMBERG, DU HAVRE:
150 douzaines Gants Jouvins, garantis véritables.
20 do de Parapluies soie.
100 do d'Eventails assortis.
100 do paires de boutons à manchettes assortis.
100 do brosses à dents, diverses qualités.
LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville. 18 sep

A. GRANEN,
Charpentier, Constructeur et Entrepreneur pour le transport des maisons,
Rue Félicité, près la rue des Magasins, Quatrième District.
IL entreprendra le transport, le retournement et la réparation des maisons, [illegible]

JOHN M. BOURSE, cordier, No 31, Passage de la Bourse. [illegible]

EN débarquement [illegible], à vendre par [illegible] 16 sept

AVIS. UNE famille [illegible]

SUCRE, CIGARES, &c., &c.
100 caisses sucre blanc, jaune et brut de la Havane,
60 sacs café de la Havane, première qualité,
750,000 cigares de diverses marques et qualités, sous garantie d'importation directe et comprenant: Cabanas, Cabargas, Ugues, Sevillana, Washington, &c, &c.
12 barils miel de la Havane, première qualité,
100 balles tabac de Cuba pour capes et tripes,
10 caisses de confitures de la Havane,
50 sacs cacao de Guayaquil,
Vin de Xerez et de Madère de première qualité, en caisse. En magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co., 26, Vieille Levée. 18 sept

SUCRE—493 caisses sucre blanc de la Havane, en débarquement du brick J. J. Fenere venant de la Havane. A vendre par S. DE VISSER & Co., 26, Vieille Levée. 18 sept

Truffes et petits pois.
REÇU par le navire Wurtemberg, venant du Havre:
160½ boîtes truffes,
80¼ boîtes truffes,
150½ boîtes petits pois,
52 boîtes petits pois, à vendre par FAURES & NORMAN, 23 & 25, rue Royale. 18sept

Bottes, Souliers et Chapeaux.
486 caisses, en débarquement des navires Hannah Thornton, Sea Flower et Havana. comprenant un assortiment complet pour le commerce de la ville et de la campagne. A vendre à des conditions libérales par G. W. DUNBAR, No 3, rue des Magasins. 18 sept

THÉ POUCHONG—800 demi boîtes, en débarquement du navire Celestial Empire et à vendre par E. J. HART & Co, 103, 105 et 107, rue Tchoupitoulas. 18sept

GINGEMBRE DE CANTON—85 caisses, en débarquement de la barque Laurens et à vendre par E. J. HART & Co, 103, 105 et 107, rue Tchoupitoulas. 18sept

CASSE—400 paquets, en débarquement de la barque Laurens et à vendre par E. J. HART & Co, 103, 105 et 107, rue Tchoupitoulas. 18sept

CIGARES de la Havane—Reçu par les derniers arrivages: un lot d'excellents Regalias, Media Regalias, Panatelas, Canderos, Brevas, Londres, Trabucos, Millards, etc. comprenant en partie les marques suivantes de choix: Intimidad, Ingenuidad, Nicotiana, Garcia, Cabana, Flor del Paseo, Lucretia, José Franchitorie, La Flel, La Fleurtrope, Messagero, D. D., Shakspeare, Tacoro, Guadalupe, Flor de la Habana, etc., à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée. 18sept

TABAC en feuille de la Havane—Un lot de choix, reçu par le brick Mary Elizabeth, et à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée. 18sept—6f

CONSERVES ET CONFITURES de la Havane—En magasin et à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée. 18sept

CIGARETTES de la Havane—Des marques recherchées, en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée. 18sept

SUCRE de la Havane—Sucre blanc, jaune, et brut, en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 34, rue Vieille Levée. 18sept

PAPIER pour cigarettes—Quelques balles à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée. 18 sept

TABAC en feuilles de Cuba—Quelques balles en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée. 18sept

A LOUER.
Le magasin en briques à trois étages, situé dans la rue de la Vieille-Levée, No 20, maintenant occupé par M. Bernard Turpin, encanteur. Les clés seront livrées le 1er octobre prochain. H. DE GOER & RIFFLARD, rue de la Douane No 20. 8 sep—15

AVIS.
MR. N. OVERTON est notre seul AGENT autorisé. Nouvelle Orléans, 16 août 1854. LYMAN, SCOTT & Co. 16 août—30

DEMANDE d'un commis vendeur parlant anglais et français. S'adresser à J. N. Robert & Co., Bâton Rouge. Il est inutile de se présenter si l'on peut fournir de bonnes recommandations. J. N. ROBERT & Co. 12 sep

DEMANDE—Un jeune homme désire trouver le pension et le logement dans une famille française dans le but de se familiariser avec cette langue. On donnera les meilleurs renseignements. S'adresser boîte L. No 20. Poste. 18 sep

SARDINES NOUVELLES—5,000 quarts de boîtes sardines à l'huile de la pêche de ce printemps, en débarquement du brick Daniel, de Bordeaux, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée. 18sept—15f

CHAMPAGNE—10 paniers, en bouteilles et demi-bouteilles, marque de l'Ancre, en débarquement du navire Wurtemberg, du Havre, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 27, Vieille Levée. 12sept—15f

EN débarquement du Daniel, de Bordeaux, 250 caisses cerises à l'eau de vie, marque Tuyssonneau, à vendre par J. LAGATA, 11 Jefferson, 12 Toulouse. 12 sept

EN débarquement du navire le Daniel, venant de Bordeaux:
12 barriques vin blanc haut Sauterne,
45 barils do do do
A vendre par X. LAMBERT, No 62 rue des Magasins. 12 sept

EN magasin—100 barils vin d'Oporto, 50 caisses amandes en coques tendres, de Tarragone, 100 barriques vin Marsanne 1852. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson. 13 sept

CIGARES de la Havane—227,000 en débarquement de la goëlette Mary Elizabeth, à vendre par R. VALLS, 75 rue des Magasins. 12 sept

SARDINES à l'huile—Reçu par le navire Daniel de Bordeaux: 2000½ boîtes sardines à l'huile, 2000 do do. A vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 12 sep

CERISES à l'eau de vie—60 caisses de cerises à l'eau de vie de la marque Latouche, en débarquement du navire Daniel, de Bordeaux. A vendre par DUNTZE & IKEN, enc. Royale et Conti. 12 sep

FRUITS au jus—150 caisses de fruits nouveaux, 40 do de fruits au jus, assortis. A vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 12 sep

LIQUEURS extra fine—Reçu par le Daniel, de Bordeaux: 25 caisses liqueurs assorties, extra, 12 do marasquin, A vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 12 sep

O. TALAMON & Co. ont transféré leur magasin au No 4 rue des Magasins, entre Canal et Commune. 5 sept—1m

ABSINTHE ET KIRSCH—En débarquement du navire Wurtemberg, du Havre, à vendre par le soussigné:
73 caisses absinthe suisse.
25 do kirsch do marque B Dubied.
50 do absinthe do A. Louis.
A. COUTIN, 13, rue Bienville. 6 sep

VINAIGRE—15 barils vinaigre français marque J. Meynier, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville. 6 sep

VIEUX PORTO—5 quarts pipe vieux Porto, London dock, à vendre par A. COUTIN, 13, rue Bienville. 6 sep

EN débarquement du navire Wurtemberg, venant du Havre:
3 tonneaux fromage de Gruyère.
20 caisses fromage tête de mort.
A vendre par J. H. CURIEN, 93 rue Toulouse. 6 sep

CHAMPIGNONS: Champignons—En débarquement du navire Oswego.
2 caisses de 30 boîtes champignons au naturel de la marque Daniel et qualité supérieure,
6 caisses de 100½ boîtes do do do
A vendre par HENRY VALETON, 90, St-Louis. 6sept

EN débarquement du navire Daniel de Bordeaux:
50 caisses de 12 paniers de fraises au jus de la nouvelle récolte.
50 caisses de 12 paniers fraises à l'eau de vie de.
10 caisses de 100½ boîtes sardines à l'huile (marque Delha de Nantes.)
5 caisses de 100¼ de boîtes do do do
1 caisse de 200½ de boîtes do de marque Albert & Co.
5 caisses saucissons de Lyon, qualité supérieure, à vendre par HENRY VALETON, 90, St-Louis. 6sept

A LOUER—Une bonne maison à deux étages, pouvant servir de résidence et de magasin, située à l'encoignure des rues Prytania et Thalia: pour les conditions s'adresser à X. LAMBERT, 62, rue des Magasins. 6 sept

CHANGE.—Traites sur Bordeaux ou Paris, à 0 jours de vue, à vendre par: R. CAHUZAC et Co. 30 Vieille Levée. 6 sept

EN débarquement du navire Wurtemberg, venant du Havre—
60 caisses absynthe C. F. Berger,
90 do kirsch de do
208 damejeannes 3 gallons, 300 do 2 gallons, 800 do do 1 gallon.
A vendre par J. B. PESAU & CO, 31, 33, rue Gravier. 5 sept

EN MAGASIN.
80 CAISSES fruits au jus de Toyonnanes Jr.
60 paniers huile d'olive Bonnefoy.
530 caisses bon vin rouge St-Julien, St-Estèphe.
300 do vin rouge Château Saint.
100 do do Regnodan, Médoc.
375 do do vin rouge de table, de choix.
100 do vin blanc Haut Sauterne et Barsac.
50 paniers champagne de Montebello.
30 do do do en demi-bouteilles.
45 do do Venoge & Co.
3 balles bouchons pointus.
800 damejeannes françaises de 5 gallons.
70 000 cigares de la Havane première qualité.
110 barriques vin rouge St-Julien, Cantenac, &c.
25 do do Bergerac.
30 do do Bellefort.
40½ pipes imitation Oporto.
30 barils vinaigre de vin blanc première qualité.
50 caisses fraises au jus.
65 do Fruits à l'eau de vie.
A vendre par FDO DE FUENTES & Co., 28, Vieille Levée. 5 sep—6s

Champagne de la veuve Clicquot Ponsardin.
150 PANIERS de cette marque célèbre, à bord du navire Wurtemberg, venant du Havre, à vendre par FDO DE FUENTES & Co. 28, Vieille Levée. 5 sep—6s

BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX.—Venant d'être reçu: un fort approvisionnement de Bottes, Souliers et Chapeaux, pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix et à des conditions très libérales. J. HOBBS & Co, 16 et 14 rue de la Douane. 2 sep—10

PAPIER DE GENÊT—65 balles papier blanc de route et medio-flocée, convenable pour le marché mexicain, à vendre à l'encan par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 2 sep—10f

PAPIERS FRANÇAIS—60 caisses papier français à l'entrepôt.
20 caisses papier à lettres, bleu, [illegible]
25 do do do bleu et blanc uni.
20 do do à écolier, bleu et blanc, [illegible]
8 do do cahier [illegible]
1 do papier glacé, pour couvertures.
3 do papier pelure, pour correspondance.
3 do [illegible]
10 do papier à [illegible]
A vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 2 sep—10f

A VENDRE.
100 DAMEJEANNES [illegible]
[illegible]

ACADÉMIE DE JEFFERSON.
52 rue Bourbon.
M. LORD a l'honneur d'annoncer aux parents et au public que la réouverture de son établissement est fixée au lundi, 18 septembre. Il a donné des leçons particulières pendant les vacances. 9 sept—7f

INSTITUTION BOURGEOIS,
145, rue St-Louis, entre Dauphine et Bourgogne.
ON demande une sous-maîtresse américaine, connaissant et parlant un peu le français, elle devra demeurer dans l'établissement.

COLLÈGE DE LA LOUISIANE,
Président: LOUIS DUFAU.
LE Collège de la Louisiane, situé maintenant dans la paroisse St-Jacques et occupant les grandes et magnifiques bâtisses de l'ancien Collège Jefferson, a obtenu un succès qui a dépassé toutes les prévisions. Il n'a été donné le cours de la première année scolaire que [illegible] pensionnaires. Ce chiffre parle de lui-même et prouve assez l'excellence des études qu'on y fait.

Le président du Collège ne recule devant aucun sacrifice pour placer cet établissement au niveau des meilleures institutions des Etats-Unis. Il s'est assuré les services de six professeurs d'anglais, tous gradués dans les collèges du Nord, et qui, grâce à une attention particulière, rendront bientôt l'enseignement à peu près impossible durant le cours de l'année scolaire. Un officier de l'armée des Etats-Unis, gradué de West-Point, sera spécialement chargé de la discipline et des exercices militaires.

La rentrée des classes est fixée au lundi 2 octobre. Il est important, dans l'intérêt des études, que tous les élèves soient présents ce jour-là.

S'adresser, pour de plus amples renseignements, au bureau de M. Lisbony, notaire, rue St-Louis, 81, et chez Victor Hébert, libraire, rue de Chartres, 149, où l'on trouvera le prospectus et le catalogue du Collège.

J. F. LELIÈVRE, Libraire,
210 rue Royale.
VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment complet d'articles de tous genres:
STATUES de Sainteté et de fantaisie en tous genres;
MÉDAILLES or et argent;
CHAPELETS de toute;
LIVRES de prières reliure riche
Guide de la femme chrétienne;
Do de l'homme chrétien;
Do de la jeune personne;
Do du 1er âge;
ANGE conducteur, dédié aux enfants de Marie,
Imitation de Jésus-Christ et de la Vierge, reliure velours;
Œuvres de St-François de Sales;
Do de Bossuet;
Do de Fénélon;
Do de Sevy;
Do de Gerson;
Do de Orsini;
Vies des Saints illustrées, reliure chagrin;
Bibliothèque complète des ouvrages les plus nouveaux, dédiés à la jeunesse;
Contes de l'Illustre Bachelette,—étrennes dédiées aux enfants bien sages. Par Madame Marie Mallet;
Les Rêves Dorés de l'Enfance, illustré de magnifiques gravures;
L'Age d'Or, livre instructif et amusant;
Œuvres de Berquin, illustrées;
Les Anges de la terre personnifiés par leurs vertus et leurs belles actions, publiés et illustrés avec le concours de plusieurs gens de lettres et artistes distingués. Par A. E. de Sainte;
Histoire de Paris et de ses monuments, par Eugène de la Gournerie.
Les Femmes de la Bible, principaux fragments d'une histoire du peuple de Dieu, avec collection de portraits des femmes célèbres de l'ancien et du nouveau Testament. Par l'abbé G. Darboy.
Imageries, papeteries, jouets d'enfants, fournitures de bureaux.
La maison J. F. Lelièvre prévient sa nombreuse clientèle qu'étant en liquidation elle vendra à des prix qui feront pour leur modicité. Pour du comptant.
N. B.—Almanachs pour 1854, à vendre en gros et en détail. 24 déc

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Vve HEBERT & Cie,
149, RUE DE CHARTRES.
NOUVEAUTÉS reçues par le steamer Crescent City:
Portrait des Charpentiers,
E. Girardin—Le Droit;
Cuvillier-Fleury—Voyages et Voyageurs;
Dumas—Antonine;
Le Grand Monde Russe;
Marmier—Les Perce-Neige;
Le [illegible]—La Russie;
E. Texier—La Grèce et ses insurrections;
A. Achard—Les Châteaux en Espagne;
Monselet—M. Cupidon;
A. Dumas—Les Deux Diane;
Le chevalier d'Ai;
Champfleury—Contes d'Automne;
Le Monde, le Vieux Monde;
Scudo—L'Art Ancien et l'Art Moderne;
Stendhal—Vie de Haydn, de Mozart et de Métastase;
Philosophie Religieuse Ciel et Terre, par Jean Reynaud, 1 vol. in-8°.
Publications populaires illustrées.
Bons de mille ouvrages nouveaux. 24 août

DIVERS—606 pipes Jean Louis cep. Cognac 1795 [illegible]
[illegible]
Durand & Co.
Sous les droits de la douane et ayant droit au drawback. A vendre par J & J TARDOS, 19 juin No 21, Vieille Levée

MAISON ROUGE
La plus près de la Halle aux Viandes.
Marchandises sèches,
JOS. N. HOBERT & Co.
VIENNENT de recevoir par plusieurs navires de France et du Nord, un assortiment magnifique de belles marchandises de modes et à l'usage des familles et des habitants, à des prix réellement modérés, parmi lesquels se trouvent de très jolies robes, mouchoirs, [illegible] [illegible] et de toute couleur, cotonnades, étoffes pour vêtements, couvertures, linge, bonneterie, chemises, etc. [illegible]
15 sep JOS. N. ROBERT & Co.

INDIENNES NOUVELLES!!!
LE soussigné reçoit en ce moment du Nord, les marchandises ci-après décrites, qu'il vendra aux plus bas prix de la place:
85 caisses indiennes fond brun et nouveaux dessins
do do deuil et demi-deuil.
do do coutil à matelas, marque Hamilton.
do do coton blanc et écru, marque Hamilton.
do do do marque Towanda.
do do indiennes, Merrimack bleu et blanc.
do do cotinet noir et bleu.
do do Kentucky jeans, plusieurs couleurs.
Avec un assortiment complet de bonnes marchandises pour le commerce de la ville et de la campagne.
Aussi:
Couvertes, kerseys, linseys, denims, cotonnades, cotons, etc. etc., convenables pour les habitants.
LOUIS DUCOURNAU, 26 rue de Chartres, entre les rues Douane et Canal. 6 août

GALERIE DAGUERRÉOTYPE de MOISSENET,
No 1, rue du Canal, encoignure Canal.
LES personnes qui désireraient faire tirer leur portrait au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront en connaître [illegible]

AGENCE DE VINS INDIGÈNES.
DE LONGWORTH & ZIMMERMAN,
No 15, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.
CATAWBA ou vin blanc;
Vin doux, dit vin de Dames
Vin de Catawba mousseux;
Aussi—Eau-de-vie de Catawba, qui rivalise le cognac français, constamment en magasin, et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., Agents. 22 fév

G. LAVIE,
No 5, rue St-Charles, entre Canal et Commune,
A reçu par les derniers arrivages du Havre et de New-York le complément de son assortiment d'articles de printemps et d'été, tels que:
Chemises en toile, devant toile et coton,
Chemises en couleur, avec et sans jabots, dessins nouveaux,
Caleçons—Un assortiment très varié;
Gilets de peau fil d'Ecosse, soie, coton, flanelle et laine;
Chaussettes fil, soie, tricot, toile et coton;
Cravattes—Un grand assortiment rayées, écossaises, blanches, en fil d'Ecosse, 3 pointes et 2 anglaises;
Cravattes et cols-cravattes en soie, mousseline et [illegible]
Gants de toutes sortes.
Mouchoirs de batiste blanc et à vignettes;
Mouchoirs de fantaisie, en soie;
Bretelles—Un choix très varié de bretelles pour l'été;
Parapluies légers et ordinaires;
Parfumerie fine, des meilleures maisons de Paris. ✓

J. CASSEBOURG,
—MARCHAND TAILLEUR,—
No 77 Rue St-Charles, No 77
Entre celles Union et Perdido.
INFORME ses clients et le public en général qu'il vient de recevoir une partie de ses marchandises pour le Printemps, consistant en:
Coatils couleur et blanc,
Pl[illegible] couleur pour gilets.
Mérinos noir pour habillement [illegible]
[illegible] noir (de toute nouvelle) pour redingotes.
Les prix sont très modérés.
J. CASSEBOURG.

SARDINES A L'HUILE—700 demi. 200 boîtes sardines à l'huile, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co., 27, rue de la Vieille Levée.

CHAMPAGNE—60 paniers bouteilles et demi bouteilles champagne marque Nectar.
[illegible]
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.

COGNAC [illegible]
[illegible]

INSTITUTION DE G. DOYEN.
Rue Conti No 148.
RENTRÉE des classes, lundi 4 septembre. 25 août

JEFFERSON ACADEMY,
53, rue Bourbon,
DIRIGÉE PAR G. J. LORD.
LA réouverture des classes de cette institution est au fixée à lundi 18 septembre; les élèves sont invités à la plus grande ponctualité.
Les parents qui ont l'intention de confier leurs enfants à cette maison d'éducation, sont priés de les envoyer, autant que cela se pourra, vers le commencement de la session. 1 sep—1 m

TABLEAU
Historique, Politique et Pittoresque de la
TURQUIE ET DE LA RUSSIE.
CET ouvrage est sans contredit, le plus curieux, le plus intéressant et le plus complet qui ait encore été publié sur la question qui occupe en ce moment tous les esprits.
Indépendamment du mérite de la rédaction qui a été confiée à deux écrivains que ont déjà fait leurs preuves (MM. JOUBERT et F. MORNAND). Ce livre est enrichi de Cartes et de Gravures représentant les Villes et les Monuments, les costumes Civils et Militaires, les types et les scènes de mœurs, les Principaux personnages de la guerre, les actions Maritimes, les tableaux et plans de Batailles, &c. &c.
UN GRAND VOLUME in-4o
Avec une jolie reliure
PRIX $3 50.
EN VENTE:
Chez Vve. HEBERT et Co., 149 rue de Chartres 9 sept

PAPIERS PEINTS!
DELCROIX,
106, Rue de Chartres, 106.
CETTE maison, qui s'est acquis une juste réputation pour la beauté et la richesse de ses PAPIERS PEINTS, vient de transporter ses magasins au No 106, rue de Chartres, deux portes au-dessous de son ancien établissement, où elle reçoit en ce moment, par le Wurtemberg, un vaste assortiment de nouveautés parisiennes en PAPIERS PEINTS. Cet assortiment, complet en ce moment, sera alimenté par les arrivages d'Europe pendant la saison, et les acheteurs seront ainsi à même de rencontrer en tout temps chez M. DELCROIX des marchandises incomparables pour leur fraîcheur.
Tous les papiers de M. Delcroix sortent des meilleures manufactures d'Europe, et son assortiment de papiers ordinaires ou communs est des plus variés. Quant aux prix, on pourra s'assurer qu'ils sont excessivement modiques.
Les papiers de luxe, de leur côté, ne laissent rien à désirer: élégance de dessins, richesse de coloris, etc., etc. Il est inutile d'ajouter ici dans un détail des variétés qui se trouvent dans cet entrepôt; il suffit de dire que l'on y rencontre tout ce qui se rattache à la ligne des papiers peints.
9 sep— DELCROIX, 106, rue de Chartres.

CIGARES de la Havane—2,000,000 Imperiales, Regalias de toutes grandeurs, Media Regalias, Londres en boîtes de 100, 250 et 500 chacune, Millares en boîtes de 500 et 250 chacune, Trabucos, Pronsetes, Cilindrados, Partagas, Royals, Turcos, Democratas, Whigs, Rusos, Conchas, Vegueros, Cazadores, Regalitos, Panatelas, et autres cigares des meilleures marques, telles que: Carvajal, Partagas, Periercion, El Sol, Sultana, Montero, Regalera, Rosamonte, Iberia, Emisferos, San Roman, Castro Sobrenos, Fiel, Intimidad, Washington, Comercio, Atala, Fillmore Rangers, etc. &c. tous pleinement garantie d'importation directe de la Havane.
A vendre par D. BORNIO Jar 15 sept 34, rue Gravier

CIGARES DE LA HAVANE—marque estra.
20,000 Londres Coronas, 1, 2 et 3,
20,000 do Paragon, do
10,000 do Perfection, do
10,000 do Sultana, do
15,000 do Montero, do
15,000 do Intimidad, 1 et 2.
—AUSSI—
Regalias de Londres, Pronsetas et Canadores des marques ci-dessus, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier. 15sept

PICADURA—60 barils picadura de première qualité, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier. 15sept

CIGARES DE LA HAVANE—47,000 paquets de diverses marques, reçus par les derniers arrivages de la Havane, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier. 15sept

Changement de domicile.
P. ALEXANDRE LAHAGE a transféré son magasin au No 96, rue Vieille-Levée, entre Toulouse et St Louis. 14 sept—3m

Magasins à louer.
A louer pour le 1er octobre prochain, Le magasin No 14 rue de la Douane et face à la rue Chartres. Le magasin encoignure Chartres & St Pierre. S'adresser sur les lieux. 15 août—45

COUVERTURES DE GRANIER.
DE première et seconde qualité, reçues tout récemment, par le barque Stella, venant de Bordeaux, à vendre par W. H. LETCHFORD & Co, Nos 70 & 72, rue du Canal. 18août—1m

EN débarquement du navire Daniel, de Bordeaux, à vendre par le soussigné:
20 barriques vin rouge Côte de Pierres,
100 caisses do do
315 do do H. Brion, en boîte, et demi boit.
207 do vin blanc Haut-Sauterne do do
3 boucauts bouchons, diverses qualités en sacs de 500 chaque. EMMA LACOSTE, 143, rue Royale. 14sept

PRUNES SÈCHES—40 caisses prunes sèches en pots de diverses grandeurs, à vendre par EMMA LACOSTE, 143, rue Royale. 14sept

JAMBONS—30 boucauts de Butler, en magasin et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co. 15, rue Tchoupitoulas. 14 sept

GRAISSE—100 barils en magasin, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co. 15, rue Tchoupitoulas. 14 sept

WHISKEY D'ECOSSE—25 damejeannes de 5 gallons, en magasin et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas. 14sept

SUCRE EN MORCEAUX—20 barils par Roosevelt, en débarquement et à vendre Co, VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas. 14sept

MORUE ET HARENGS—100 caisses de morue, et 100 do de harengs, en débarquement et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., 15, rue Tchoupitoulas. 14sept

A vendre pour la ville seulement.
UNE jeune négresse créole, âgée de 17 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi. Ladite esclave est seulement recommandée comme parfait sujet. S'adresser au No 96 rue de la Douane. 11 sept

DIVERS—50 boucauts pipes eau-de-vie de Cognac, Conseil & Barde, 40 caisses cerises à l'eau-de-vie, 44 caisses fruits à l'eau-de-vie, En débarquement du brick français Daniel, arrivé de Bordeaux, et à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 12 sep Nos 9 et 10 rue Jefferson

BIÈRE D'ÉCOSSE, de la marque réputée de Tennent, en quarts et pintes, venant d'être reçue et à vendre par J. Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 13 sep

CURCUMA—50 barils curcuma, à vendre par P. CUBACHS, Enc. Royale et St-Philippe. 16août

Changement de domicile.
E. CLOSTERMANN & Co.
ONT transporté leur magasin de l'encoignure Chartres et Douane au No 64, rue de Chartres. Ils profitent de la circonstance pour annoncer à leurs clients et au public en général qu'ils détiennent en ce moment leur assortiment de marchandises par les derniers arrivages d'Europe et du Nord. 15 sept

VIEUX WHISKEY—30 barils de vieux Bourbon whiskey; 12 barils Roanoke (Reanoke), 1844, les deux marques de qualité supérieure, à vendre par HENRY VALETON, 90, St Louis. 15sept

PEACH BRANDY—15 barils vieille eau de vie de pêche à vendre par HENRY VALETON, 90, St-Louis. 15sept

VINS DE BOURGOGNE en bouteilles et en demi bouteilles—
35 caisses Romanée Conti.
13 caisses Clos Vougeot, 3 caisses Chambertin.
67 caisses Beaune, 42 caisses Chablis.
A vendre par FRED. LOMSON, 19 av 94, rue de la Douane

AVIS—La société existant en cette ville, sous la raison sociale de Maillot & Colard, est de ce jour dissoute d'un commun accord; M. Jos. Maillot reste chargé de la liquidation.
Nouvelle Orléans, 1er septembre 1854.
J MAILLOT, E. COLARD. 1 sept—1m

M. J. MAILLOT annonce aux négociants et à ses amis qu'il continuera pour son compte particulier, le même genre d'affaires que celles de l'ancienne maison, sous la raison de J. Maillot.
Nouvelle Orléans, 1er septembre 1854. 1 sept—1m

Avis de Société.
LE soussigné informe le public qu'il compter de ce jour, il a pris en société avec lui MM. Pierre Roy, de St Landry, Auguste P. Bellocq et Jean Baptiste Dorda.
La nouvelle maison sera conduite sous la raison de J. B. Bellocq & Co.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1854.
J. B. BELLOCQ. 1 sept—1m.3po

Changement de Domicile.
THOMAS PINET & CO ont transporté leur magasin au No 53, rue Vieille-Levée, entre St-Louis et Conti. 1sept

EN débarquement du navire Mary Morrill, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Cantenac,
[illegible] do do Pauillac,
4 do do La Mission 1849,
245 caisses do do 1841, 44 et 45,
310 do do Cos d'Estournel 1848, 1850,
4 barriques do Médoc,
A vendre par CAVELIER & MAXENT, 159, rue Royale. 8sept

BRANDIES sous les clefs de la douane:
Pinet Castillon & Co. Cognac 1re Ire et de preuve.
J. Dupuy, Henry Mounié & Co. do do do
Gabriel Benoit, do do do
[illegible]
Vin rouge et blanc de Bordeaux, en fûts et en caisses.
[illegible] Bourgogne et Champagne, Madère, Sherry et Porto.
Rhum de la Jamaïque, genièvre de Hollande.
Absinthe, vermouth, [illegible] &c.
THOMAS PINET & Co. 53, Vieille Levée. 1 sept

ALE d'Ecosse—300 pipes marque Tennent, en magasin et à vendre par O. VALETON & Co. 31 août 53, rue Tchoupitoulas.

ALE et Porter de R. B. [illegible]—100 pipes ale pâle, 50 do do Londres, à vendre par O. VALETON & Co, 53, Tchoupitoulas. 31 août

CORDIALS de New-York: [illegible]
[illegible]

COLLÈGE POYDRAS,
Fausse Rivière, Pointe-Coupée, Lne.
CE Collège est situé sur la Fausse Rivière, à six milles du Mississippi, mais les élèves venant de toutes les parties de l'Etat peuvent y arriver facilement en débarquant à l'Eglise de la Pointe-Coupée, d'où ils seront transportés à l'établissement aux frais du collège, directeurs.

Il y a autour de l'édifice, de vastes cours et récréation, environnées d'une magnifique pelouse qu'ombragent de beaux chênes et des ifs. A l'extrémité de la pelouse et avant d'arriver à la porte coule la Fausse Rivière dont l'eau ressemble à celle d'un lac et dans laquelle les élèves peuvent se baigner sans danger pendant les chaleurs de l'été. Les jeux gymnastiques ont été attachés à l'établissement et des jeux de toutes sortes sont maintenant en voie de construction.

L'ouverture de l'institution date de sept mois et nous n'avons que nous féliciter des progrès qui s'y font dans ce court intervalle. Il a déjà été reçu environ 50 élèves, et bien que ce nombre augmente tous les jours, pas une seule maladie ne s'est encore déclarée. Nous pouvons offrir au public des avantages que l'on chercherait vainement dans un autre collège de ce genre, car les études sont dirigées d'après le plan des Universités de France et le temps étant partagé entre l'enseignement du français et de l'anglais, les élèves acquièrent une connaissance approfondie de ces deux langues, sans que cela interrompe le cours de leurs études jusqu'à la philosophie, qui y est également comprise.

Conditions:
Pension et instruction, y compris lit et literie pour l'année scolaire.............$180 00
Tous les paiements doivent être faits d'avance: le premier, à l'entrée de l'élève et le second le 1er mars. Les parents qui négligeront ce payer dans le courant du premier mois, devront retirer leurs enfants.
Les articles suivants sont laissés à l'option des parents:
Blanchissage...................$25 00
Papier, plumes, encre, etc.........10 00
Frais d'infirmerie..................10 00
Pour les élèves qui passent le temps des vacances au Collège............30 00
Les honoraires extra du médecin et le prix des livres sont à part.
Pour plus amples détails, s'adresser aux soussignés directeurs, prêtres de la paroisse de Pointe-Coupée.
MITTELBROUX & THIRION.
Références:
Le Très Rév. l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans,
Le Rév. Abbé Perché, Aumonier du Couvent des Dames Ursulines;
Le Rév. Abbé Mérizote.
HUBERT THIRION, Prêtre Catholique, à la Pointe-Coupée. 16 août—3m

MARCHANDISES NOUVELLES, D'AUTOMNE ET D'HIVER.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux familles qu'il reçoit en ce moment, par les navires Wurtemberg, du Havre, Cahawba, Philadelphia et Star of the South, de New-York, un assortiment complet de marchandises nouvelles, convenables pour la saison, se composant en partie des articles suivants:
Mérinos anglais, toutes couleurs, à 35 cts la yarde.
do do noir.
do français, toutes couleurs à $1 12 la yarde.
do do noir.
Tartans écossais, couleur, noir et demi-deuil.
Drap sultane, toutes couleurs, pour manteaux de dames.
Indiennes françaises, nouveaux dessins à 25 cts.
Do do haute nouveauté, Gros, Odier, Roman & Co.
Do anglaises et américaines, couleur et noir.
Brillantines imprimées.
Châles tartan, français, longs et carrés, couleur, noir et demi deuil.
Mousseline de laine or, dessins riches et nouveaux.
Do do petits dessins, pour enfants.
Cols et manches en jaconat.
Do de en mousseline, garnies de valenciennes.
Mouchoirs batiste brodés, riches.
Bandes-brodées, en jaconat et en mousseline.
Mousseline blanche et cols pour rideaux, &c. &c.
Aussi—Un assortiment d'articles pour habitations, tels que: couvertures blanches et grises, de Granier, Lowell, Kerseys, denims, chemises et bonnets de laine, &c. &c. Toujours en main, pantalons et gilets de bayette et de cotonnade du pays, chemises de flanelle et de coton à raies, robes et chemises pour négresses, &c. &c.
P. A. HEBRARD, No 11½ Avenue Touro, 13 sep Autrefois rue du Canal

30, Rue de Chartres, 30.
P. RIMAILHO & Cie.,
IMPORTEURS
DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES,
VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages un assortiment complet de:
LAINAGES,
BONNETERIE,
MERCERIE,
BOUTONS,
BRETELLES,
PEIGNES,
PORTE-MONNAIES,
RUBANS,
DENTELLES,
PARFUMERIES,
JOUETS D'ENFANTS,
ARTICLES DE FANTAISIE,
&c., &c. 12sept—1m

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.
GIQUEL & JAMISON,
16, RUE DE CHARTRES.
ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général, qu'ils reçoivent en ce moment par le navire Wurtemberg du Havre, et par les steamers Cahawba, Philadelphia, et Star of the South, de New-York, un assortiment magnifique de marchandises de saison se composant en partie de:
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Brillantines imprimées,
Mousseline de laine, petits et grands dessins,
Do do couleurs unies.
Mérinos et cachemires, toutes couleurs,
Popeline anglaise,
Lasting imprimé,
Drap de dames,
Cotinette unis et à petits dessins, pour enfants,
Flanelle de couleurs et à grands de, pour hommes,
Flanelle et flanelle de toutes couleurs, et à tous les prix,
Indiennes à meubles.
Toile à draps et à chemises,
Damassés anglais et damassés, couvertures de perdrix,
Huckaback, toile de Paris, bazins $1 et toile,
Nous avons aussi un assortiment général de marchandises pour habitations, telles que:
Couvertures Granier, linseys, lowells, denims, chemises rayées et à carreaux pour chemises et pantalons, et une foule d'articles trop longs à énumérer.
Venez examiner. GIQUEL & JAMISON, 12 sept 16, Chartres

Marchandises sèches nouvelles.
IMPERIALES, indiennes, mousselines imprimées, châles coton imprimé, coutils blancs et couleurs de fantaisie, fil en bobines et pelotes, platilles, bretagnes, cotonnades, toile écrue et blanche, toile d'Irlande, mouchoirs de coton, en Douane, venant d'être reçus et à vendre par
O. R. GRAHAM, No 96, rue Gravier. 15août—6

NOUVELLE DÉCOUVERTE:
Vaccination infaillible prophylactique (préservative) contre la fièvre jaune.
GUILLAUME HUMBOLDT, Dr en Médecine et Chirurgie des universités de Vienne, Berlin, Heidelberg, Montpellier et Mexico, membre de plusieurs sociétés scientifiques d'Europe et des Amériques, offre ses services aux étrangers et aux personnes non acclimatées de cette ville menacée actuellement de la fièvre jaune.
Une étude profonde de cette maladie en différents endroits des Amériques, et principalement à Vera-Cruz, m'ayant donné l'occasion de reconnaître que l'infection de ses effets désastreux à la population étrangère et non acclimatée des côtes du golfe Mexicain, j'ai pu, par une suite de nombreuses expériences sur plus de deux mille individus pendant sept ans, et j'ai pu réussir à découvrir un moyen préservatif contre cette redoutable maladie.
Tous les médecins sont convenus dans leur opinion, que la fièvre jaune est une maladie épidémique occasionnée à la fièvre de l'air, à cause de la chaleur, et à cause la putréfaction des matières végétales et animales, dont les miasmes produisent sur les personnes non acclimatées, qui se manifeste avec les symptômes caractéristiques de la fièvre jaune; c'est-à-dire: que cette maladie est l'effet d'un empoisonnement miasmatique, qui produit une altération particulière du sang, en vertu de laquelle l'organisme reste en aptitude d'éprouver constamment des lésions, dont nous voyons les différentes opérations pathologico-physiologiques comme tels à cette suite de la fièvre.

J'ai trouvé une matière, laquelle, introduite à la circulation par un moyen endémique, (à la manière de la vaccination) et suivi de l'usage du sirop antiseptique de ma formule, pendant neuf jours, rend l'organisme dans une disposition telle, que les miasmes producteurs de la maladie s'éliminent sans occasionner des effets toxiques.

Cette vaccination (j'adopterai cette expression) faite avec une matière doucement simple, ne cause pas de douleurs et ne produit pas d'altération notable, permettant aux personnes de suivre leurs occupations accoutumées, et seulement exige l'abstinence des aliments et boissons irritantes pendant les neuf jours que l'on fait usage du sirop antiseptique. Ce temps écoulé, le vacciné sera libre du danger d'être atteint de la fièvre jaune.

Les personnes qui désirent faire usage de ce moyen préservatif, et voudraient recevoir des explications plus détaillées, pourront s'adresser à moi, dans les jours, de dix heures à midi, à la pharmacie de MM. Espinola et Co., rue Condé Nos 32 et 34 entre St-Philippe et Dumaine, et depuis 1 heure après midi à 5 heures du soir chez moi, Cincinnati hôtel, rue de Chartres encoignure St-Louis, où j'administrerai la vaccination contre la fièvre jaune.
Nouvelle Orléans, 18 août 1854.
Dr HUMBOLDT, M. D.

Note: Les personnes qui désirent se faire vacciner chez soi pourront envoyer leur adresse à la pharmacie de MM. Espinola et Co. 19 août—1 m

MAGASIN DE QUINCAILLERIE A VENDRE.
LE soussigné offre à vendre son magasin situé au No 61, rue Condé, près de la Place Jackson et de la Cathédrale, [illegible]
[illegible]
W. ARMSTRONG. 27 juil—3m

AVIS IMPORTANT.
LA MIXTURE [illegible] DU [illegible]
PRÉPARATION [illegible] pour prévenir la chute, fortifier et activer la croissance des cheveux.
Cette préparation [illegible]
[illegible]
Seul dépôt à la pharmacie de R. RATTIER, encoignure Dauphine et Hôpital, Nouvelle-Orléans. Prix.......$1 la flacon. 27 juillet—3m

CHARLES GUIRRIEAU & CO, rue Royale No 32 encoignure Orléans, si bien connue pour [illegible]
[illegible] en albâtre, porcelaine et biscuit.
[illegible]
A vendre par CHARLES GUIRRIEAU & Co., rue Royale No 32, enc. Orléans. 24 déc

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA LOUISIANE,
Au coin des rues Camp et Lafayette.
CETTE institution a été organisée en vertu d'une loi d'incorporation adoptée par la dernière Législature de cet Etat et sera ouverte jeudi 3 du courant:
La base de cette institution, est simplement celle d'une Banque d'Epargnes. Dans le but d'offrir à tous le moyen d'accumuler leurs épargnes, il est déclaré dans la charte que le plus petit montant, même une pièce de dix cents, sera reçu en dépôt.
L'intérêt de l'argent déposé sera comme suit:
Dépôts, pas moins de 60 jours ou plus de 90 jours—3 pour cent par an.
Dépôts, pour plus de trois mois et pas plus de 6 mois—4 pour cent par an.
Dépôts, pour plus de 6 mois—5 pour cent par an.
L'argent déposé sujet à demande sans reçu, mais il ne sera pas accordé d'intérêts.
Le vendredi, les femmes seulement déposeront leurs épargnes.
DIRECTEURS:
W. H. Garland, James W. Pargery,
Pat. Irwin, Joe Coleman,
Geo C. Lawrence, Dennis Corcoran,
R L. Robertson, Jos B. Cohen,
W B Bobb, James M. Reid.
W. H. GARLAND, président
Nlle Orléans, 2 août 1854. 3 août—1F

AVIS.
Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Au coin de la rue Bienville et passage de la Bourse.
LA balance des versements sans due et payable au Bureau de cette Compagnie, comme suit:
3me versement de 10 pour cent—4 septembre 1854.
10me " 10 " —1er janvier 1855.
11me " 5 " —2 avril 1855.
Conformément à une résolution de la Direction, il sera fait un escompte de huit pour cent aux personnes qui feront, avant l'époque fixée, les versements ci-dessus ou l'un desdits versements.
Par ordre de la Direction.
20 juil BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE.
Rue du Cirque No 86.
Entre les rues Perdido et Poydras.
L'Hôpital de la rue du Cirque est maintenant sous la direction des
Docteurs: A. Mercier, rue du Canal No 130 et Stanford Chaillé, à l'Hôpital.
L'Etablissement a été complètement réorganisé et pour recevoir les malades. Les dispositions et le service intérieurs ne laissent absolument rien à désirer et les malades recevront tous les soins nécessaires. Ce sera dès ce jour de traitement; sera exigé sur admission.
Conditions:
Y compris soins, prescriptions, &c., et les chambres pour les malades des deux sexes et de toutes les classes................$4 00 à $5 par jour.
Salles pour les esclaves.............$1 par jour.
Les opérations exigées se paient à part.
Les malades sont visités par les médecins et reçus, de 11 heures à midi, à à cause de 2 par jour.
Le Dr. Mercier peut être consulté à l'Hôpital de midi à 1heure, excepté les dimanches.
Les ordonnances des médecins seront préparées avec soin à la pharmacie attachée à l'Hôpital. 7 sept—1m

Avis aux planteurs et aux négociants.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux planteurs et marchands commissionnaires, qu'il est maintenant prêt à livrer, pour la saison, le Moulin-Meule de Chemin d'une force suffisante, franc et garanti libre des impuretés qui pourraient le rendre sujet et impropre à l'usage avec l'hydromètre.

Il rappelle aux planteurs qu'il était, l'année dernière, le seul qui manufacturât réellement cet article et que l'expérience qu'il a acquise lui donne sûreté de la qualité du Moulin qu'il vendra.

Il a, depuis lors, construit de forts dépôts pour perfectionner son appareil, afin de pouvoir remplir tous les ordres, dans le plus bref délai.

Le soussigné construit de plus un modèle de moulin à cannes, sur un plan perfectionné et roulant les cannes et fait le cours de leur sucre à l'aide du bagasse, et soumet à l'examen. Lorsque le moulin sera avancé, il en informera les planteurs et les invitera à venir voir la véritable manière de se servir du bi-sulphite de chaux, qu'il s'empresse de fournir à l'emploi comme il le faut et que la qualité en soit bonne.
E. ROMANZE,
Propriétaire de la Mtr Gilbert Sulphite Chemical Works. Bureau au coin des rues Gravier et Tchoupitoulas. 20 juillet—3m vA et sam

Aux Marchands et Planteurs.
Les soussignés ont en magasin et à recevoir en débarquement de Wheeling, un assortiment de fonte avec brancards et accessoires, qu'ils offrent aux prix de manufacture, et garantissent d'être de bonne qualité et les meilleurs de ceux de ce marché.
Ils promettent aussi des ordres pour tout genre de chaudrons, de [illegible] et de [illegible] en chaudrons de [illegible].
Ils reçoivent du Nord, et d'Europe, un grand assortiment de quincaillerie, qu'ils vendent en un magasin précédemment, complété leur assortiment, qu'ils offriront aux prix les plus avantageux.
DESLANC & PARCHEUX, No 30, Vieille-Levée, entre Bienville et Conti.

Terres vendues pour taxes.
ROBERT J. KER, Notaire, rue Bourbon No 14, Passage de la Banque, Marché de Canal et Commune, se charge de racheter les terres qui ont été tombées dans le domaine de l'Etat pour défaut de paiement des taxes. Il s'engage également de faire l'entrée et de trouver l'emplacement des terres publiques, à Bâton-Rouge, où il obtient les titres et présenter les réclamations contre le trésor de l'Etat. 15juillet—3m

AUX HABITANTS.
Vêtements pour Habitations en toile cirée et autres étoffes.
Reçu récemment et à vendre au magasin de
N. C. FOLGER,
Nos 17 et 19, Vieille-Levée,
Encoignure de la rue de la Douane.
Un Grand assortiment de Vêtements en toile cirée et vêtements d'hiver pour habitations—Capots à capuchon en toile cirée, à l'usage des habitants nouveaux—TABLIERS à manches en toile cirée pour les raccommodeurs de cannes.

LE débit de ces articles depuis que je les ai offerts l'an passé a rapidement augmenté; les habitants trouvent qu'ils empêchent beaucoup de maladies parmi les travailleurs par l'humidité. J'ai reçu du nombre de planteurs qui ont fait usage de ces vêtements depuis quelques années, la déclaration que les maladies y avaient diminué considérablement. Un habitant qui possède un grand nombre d'esclaves, m'a dit qu'il y a un hôpital rempli de malades, c'est à peine si, maintenant, il s'y trouve un malade. Avec des soins, on économise plus de dix fois la valeur des vêtements en toile cirée sans compter le travail.

AUSSI:
L'ancien genre de MONKEY JACKETS, PANTALONS et CHAPEAUX EN TOILE CIRÉE.
Vêtements pour Habitations.
Monkey Jackets en Kersey pour hommes et enfants.
Pantalons en Kersey do do do
Chemises flanelle rouge, grise et blanche do de coton rayé do do
Capots en couleurs pour hommes.
Chaussettes de laine tricotées du Kentucky.
Bonnets de laine écossaise.
Jerseys en Kerseys pour femmes.
Robes do do do
Robes en linsey assorties et en indienne.
Chemises de coton blanc pour femmes.
Couvertes en laine grises et blanches.
Chapeaux de laine, chapeaux de laine, &c.
Le tout à vendre à des prix très modérés par N. C. FOLGER.
Nos 17 et 19, rue de la Vieille-Levée au coin de rue de la Douane. 5sept—30

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
REÇU dernièrement par la voie du Nord:
La Femme jugée par les grands écrivains.
Rosamel—Histoire philosophique de la Franc-Maçonnerie.
Clavel—Histoire Pittoresque de la Franc-Maçonnerie.
Des Etangs—Œuvres maçonniques.
L'Arche sainte ou le Guide du Franc-Maçon.
Schaldman—Histoire intime de la Russie.
Laurent—Histoire de la Russie.
Marmier—Les Perce-Neige.
Lepeule—Poèmes évangéliques.
Mignet—Histoire de Marie Stuart.
Michelet—Les Femmes de la révolution.
Saintine—Les Métamorphoses de la femme.
Audouin—L'Harbier des demoiselles.
Doctrine de Swedenborg.
Delacourt—Une nuit dans la cité de Londres.
De Veyannes—Prie au Fléau.
ET PLUSIEURS OUVRAGES NOUVELLES.
Nous avons aussi reçu par notre voie une pacotille d'ouvrages qui avaient été commandés à notre librairie par plusieurs personnes, qui sont priées de le faire retirer.
A. FAYA et Co. 26 rue de Chartres. 7sept

LITHOGRAPHIES nouvelles et riches de Goupil, Romeau & Co, reçues par le navire Washington, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, No 20, rue de la Douane. 7sept—15

CHAPEAUX! CHAPEAUX!—Un assortiment complet de chapeaux de feutre, laine, et de toute qualité, en débarquement du navire Indiana, à vendre par J. M. GOULD & Co. 8 rue Magasine

BRODEQUINS pour habitations—Un assortiment complet de souliers, brodequins pour habitations, et bottes, en magasin et à vendre par J. M. GOULD & Co. 7sept 8, Magasine

MAGASIN DE TAPIS.
No 22, rue de Chartres.
NOUS recevons en ce moment, par divers navires, un grand assortiment [illegible] de TAPIS de toutes sortes et diverses qualités.
TOILE CIRÉE à planchers, de 3 à 24 pouces de large.
PAILLASSONS de 4½ à 6½ de large.
Couvertures de table et de piano, depuis 80 cents jusqu'à $20 chaque.
Stores [illegible] de tapis, abat-jour, etc., etc. Nous offrons le tout aux plus bas prix de la place, en gros et en détail.
29 août A. BROUSSEAU & Co.

EAU DE VIE—200 1/4 et 1/8 Pinet Castillon, &c, Lafontaine, United Proprietors, James Morris & Co., Otard, &c.
GENIÈVRE DE HOLLANDE—20 pipes (marque de la Cloche)
FROMAGE—50 boîtes de l'Ouest.
VIN ROUGE—100 barriques de Cabinet.
300 caisses vin de Bordeaux,
BEURRE—100 frequins de St Louis.
CHANDELLES—1,000 caisses Star des marques Procter & Gamble, M. Work et autres.
CIDRE & BIÈRE—100 caisses bouteilles et demi bouteilles.
WHISKEY—200 barils rectifié, 100 de vieux Monongahela & Bourbon, à vendre par
J. J. ADAMS & Co, Grocerie, 23, Vieille-Levée.

BALANCES à plateformes, pesant 1200 à 1600 livres, balances pour compteurs, pesant 25 à 150 livres, à vendre par A. CARRERE, 116, Vieille Levée. 6 ja

Chocolat! Chocolat!
G. LAVIE,
5, rue St Charles, entre Canal et Commune.
POUR répondre à la demande d'un grand nombre de familles, G. LAVIE vient de recevoir un assortiment d'excellent Chocolat à la crème qu'il vendra par livre à un prix très raisonnable.

GUANO.
Réduction considérable dans les prix.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont reçu [illegible]
[illegible]
7 sep—6f CASTILLON & LACAZE.

GUANO DU PEROU.
A PARTIR de cette date [illegible] ces exemplaires [illegible]
[illegible]
F A GONZALEZ, No 21, Front-Levée, près Bienville

A VENDRE [illegible]
[illegible]
No 11, Front-Levée [illegible]

BOIS DE LA CAMPÊCHE—100 [illegible] à vendre par [illegible]
No 11, Front-Levée

CLOUS DE GIROFLE—[illegible] à vendre par [illegible]
8 sep—16f